



HAL
open science

Méthodologie relationnelle d'extraction de connaissances à partir de données provenant d'un forum de discussion

Eric Boutin

► To cite this version:

Eric Boutin. Méthodologie relationnelle d'extraction de connaissances à partir de données provenant d'un forum de discussion. Informations, Savoirs, Décisions et Médiations [Informations, Sciences for Decisions Making] , 2003, 9, pp.2-10. sic_00827396

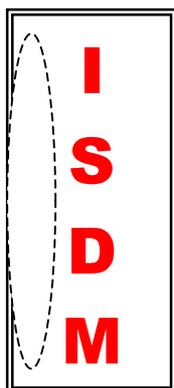
HAL Id: sic_00827396

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00827396v1

Submitted on 29 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



International Journal of
Info & Com **S**ciences for
Decision **M**aking

ISSN:1265-499X

N°9 – Juillet 2003

CONTENTS

Méthodologie relationnelle d'extraction de connaissances à partir de données provenant d'un forum de discussion

Eric Boutin, laboratoire LePont.

Page 2

Mutualisation et intelligence territoriale

Philippe Herbaux, Université Lille 2.

Yann Bertacchini, laboratoire LePont.

Page 11

Entre information et processus de communication : l'intelligence territoriale

Yann Bertacchini, laboratoire LePont.

Page 21

Attractivité territoriale et stratégies de localisation des firmes : le territoire corse peut-il devenir un nouvel éden ?

Yann Bertacchini, laboratoire LePont

Page 29

La relation d'échange au sein du territoire

Philippe Herbaux, Université Lille 2.

Yann Bertacchini, laboratoire LePont.

Page 44

Territoire physique/territoire virtuel, quelle cohabitation ?

Yann Bertacchini, laboratoire LePont.

Page 50

Editors in chief : Pr. H.Dou, Pr. Ph.Dumas, Dr Y.Bertacchini

All correspondences about I.S.D.M or submission should be sent to: Dr Y.Bertacchini

Université de Toulon, LePont, C205, BP 132, 83957 La Garde Cedex, France

e-mail : bertacchini@univ-tln.fr

www server : <http://www.isdm.org>

***METHODOLOGIE RELATIONNELLE D'EXTRACTION DE CONNAISSANCES A PARTIR
DE DONNEES PROVENANT D'UN FORUM DE DISCUSSION***

Eric Boutin,

Maître de Conférences en Sciences de l'information et de la communication
laboratoire Le pont
boutin@univ-tln.fr , + 33 (0)4 94 14 23 56

Adresse professionnelle

Université de Toulon-Var Δ BP 132 Δ F-83957 La Garde Cedex

Résumé : L'information contenue dans un forum de discussion est la meilleure et la pire des choses : meilleure en ce qu'elle peut porter le germe d'informations qui se situent encore au niveau des signaux faibles. Pire en ce qu'elle consiste bien souvent en des informations dont il est difficile de mesurer le degré de fiabilité et de validité.

Actuellement, l'offre logicielle en matière d'exploitation de l'information des fora de discussion se limite souvent à des approches essentiellement américaines universitaires à l'état de prototype.

Après avoir décrit la structure des données brutes d'un forum de discussion et l'état de l'art dans le domaine des outils d'analyse des forums de discussion, cet article propose la mise en place d'une chaîne de traitement, aujourd'hui semi automatisée, débouchant sur des cartographies relationnelles. Nous montrerons l'intérêt que présente l'analyse relationnelle dans la mesure de la centralité des acteurs du forum et la fiabilisation du corpus de données.

Summary :

Webgroups information is as helpful as it can be harmful: important information may be present at a preliminary state, but most of the information is hardly measurable in terms of reliability and truthworthiness.

At the moment, webgroups data analysing softwares are prototypes supplied by American Universities.

In this article we describe the primary information structure of webgroups, introduce current webgroups data analysing softwares and propose a semi-automated data processing chain generating relational maps. We highlight the importance of relational analysis which clearly displays key-actors and the reliability of the information.

Mots clés : forum de discussion, analyse relationnelle, information stratégique, état de l'art

Keywords : groups, relational analysis, strategic information

Méthodologie relationnelle d'extraction de connaissances à partir de données provenant d'un forum de discussion

Les fora de discussion sont le lieu d'échange d'informations informelles et émergentes par une communauté de colistiers qui partagent des centres d'intérêt. Les problématiques couvertes touchent aux domaines scientifiques, techniques mais aussi économiques et sociétaux et peuvent alimenter un processus de veille.

L'information contenue dans un forum de discussion est un peu, comme la langue d'Esopo, la meilleure et la pire des choses : meilleure en ce qu'elle peut porter le germe d'informations émergentes. Pire en ce qu'elle consiste bien souvent en des informations dont il est difficile de mesurer le degré de fiabilité et de validité. Savoir exploiter l'information d'un forum de discussion c'est pouvoir discerner l'information pertinente de celle qui ne l'est pas, c'est saisir des opportunités d'informations qui se situent encore au niveau des signaux faibles mais c'est aussi éviter la menace que pourrait provoquer une rumeur en la désamorçant dès son apparition.

Actuellement, l'offre logicielle en matière d'exploitation de l'information des forums de discussion se limite à des approches essentiellement américaines universitaires à l'état de prototype. En France, des outils tels Wordmapper¹ proposent une chaîne de traitement reposant sur l'analyse de contenu qui peut s'adapter au traitement d'un ensemble de fils de discussion d'un forum de discussion. Après avoir décrit la structure des données brutes d'un forum de discussion et l'état de l'art dans le domaine des outils d'analyse des forums de discussion, cet article propose la mise en place d'une chaîne de traitement, aujourd'hui semi automatisée, débouchant sur des cartographies relationnelles. Nous montrerons l'intérêt que présente l'analyse relationnelle dans la mesure de la centralité des acteurs du forum et la fiabilisation du corpus de données.

Le travail qui est ici présenté a été appliqué à divers fora de discussion. Nous avons

¹ développé et commercialisé par la société Grimmer logiciels

volontairement souhaité rester au niveau méthodologique pour deux raisons :

- ↳ Des raisons liées à la confidentialité des données nous interdisent de produire des cartes ou figureraient des noms en clair.
- ↳ Dans l'étalonnage concurrentiel que nous avons mené, il n'a pas été toujours possible de confronter le même jeu de données à la batterie des analyses possibles.

Le corps du texte est organisé autour de trois parties.

La première décrit l'information brute contenue dans un forum de discussion.

La seconde partie présente un état de l'art des outils d'analyse d'un forum de discussion.

La troisième partie illustre et positionne la méthodologie d'analyse relationnelle que nous mettons en œuvre.

L'INFORMATION BRUTE ISSUE D'UN FORUM DE DISCUSSION

L'information élémentaire d'un forum de discussion est le *message*. Il est soit envoyé spontanément par son émetteur soit émis en réponse à un message préalablement existant. Ces informations élémentaires sont regroupées en *fils de discussion* (threads). Un fil de discussion va ainsi correspondre à l'ensemble des messages suscités par un message de départ. Les fils de discussion peuvent être longs, un message suscitant une ou plusieurs réponses, chacune d'elles pouvant à son tour entraîner des réactions.

Sur la forme, l'information contenue dans un forum de discussion est structurée autour d'un certain nombre de champs. Nous avons extrait *Figure 1*, à titre d'illustration, un échange simple de type question-réponse. La question, posée par un acteur du forum, est structurée autour :

- du numéro de la question
- de l'identification de l'émetteur
- de la date d'émission de la question

zones sombres sont des trous noirs entre deux espaces lumineux. Cette application rend possible une navigation dans un corpus de données de type forum à partir d'une première vision macroscopique qui peut être affinée en utilisant une fonction de zoomage pour accéder à un niveau de détail plus fin.

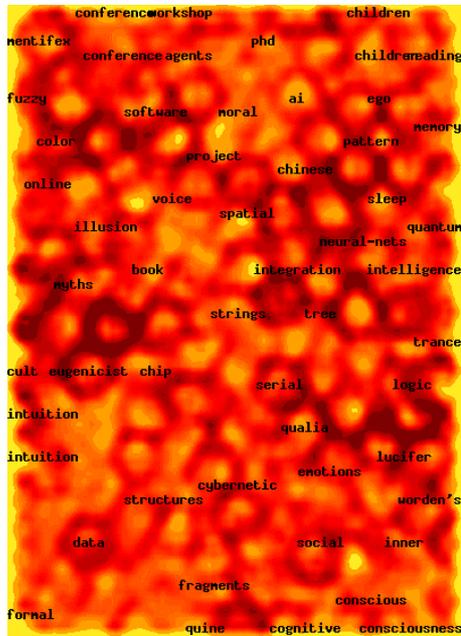


Figure 2 : résultat obtenu sous Websom

L'outil Wordmapper, développé dans une logique commerciale, est un autre exemple de logiciel d'analyse d'information provenant d'un forum qui utilise une technologie d'analyse de contenu. L'outil Wordmapper est un logiciel d'analyse et de représentation d'information complexe. Il n'est pas uniquement destiné à exploiter l'information provenant d'un forum de discussion, le traitement de l'information issue des fora de discussion faisant l'objet d'un patch spécifique.

Utilisant l'analyse des mots associés, cet outil est capable d'identifier les différentes thématiques d'un corpus de texte : dans le cas de la figure 3, l'analyse débouche sur des cartes qui permettent d'identifier les diverses composantes d'un forum.

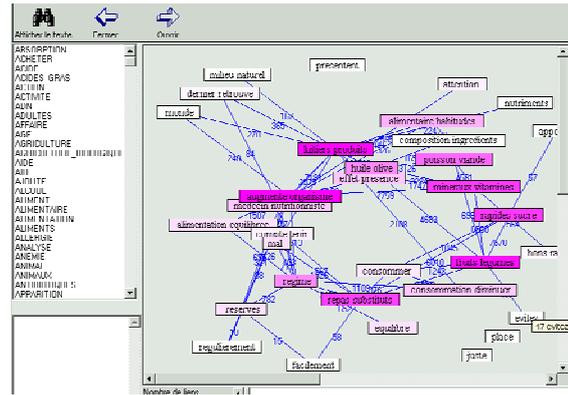


Figure 3 : résultat obtenu sous Wordmapper

Les technologies d'analyses relationnelles

Les outils qui utilisent cette technologie exploitent l'interaction existant entre les acteurs du forum. L'objectif de ces outils n'est pas de donner une vision d'ensemble des thématiques du forum mais de regrouper les acteurs qui interviennent sur les mêmes fils de discussion. Ces associations peuvent correspondre à des regroupements thématiques mais ils ne sont pas construits en analysant le texte des interventions mais le réseau construit à partir du jeu des questions réponses des acteurs.

Là encore, nous allons illustrer ces technologies par deux exemples issus de notre étalonnage concurrentiel.

Pdgarden est un outil développé par Rebecca Xiong, du Media Lab du MIT [Xiong, 99a, Xiong, 99b]. L'objectif de cet outil graphique métaphorique, dont une capture d'écran est donnée Figure 4, est de permettre à un nouvel arrivant sur un forum de discussion de se faire une idée des interactions sur ce forum à travers une représentation graphique des divers acteurs qui y sont intervenus. Chaque co-listier du forum est représenté par une fleur, l'ensemble des fleurs constituant un jardin. La position des pétales permet de dresser une typologie des acteurs du forum. Ce type d'application permet de connaître le nom des acteurs impliqués dans le forum ainsi que ses experts.

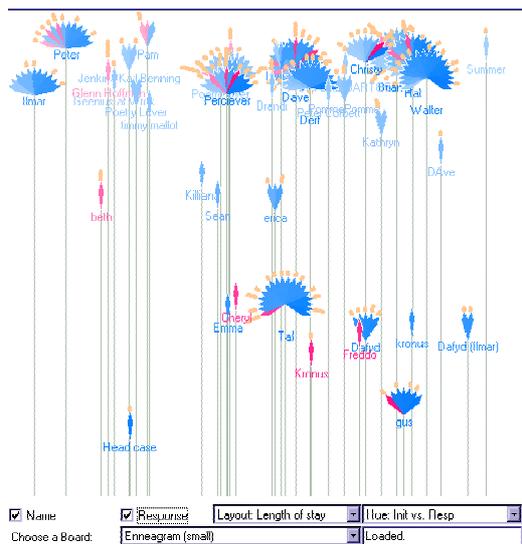


Figure 4 : résultat obtenu sous pdgarden

Webfan est un outil également développé par Rebecca Xiong du Media Lab du MIT. L'objectif de cet outil graphique est de représenter une synthèse des fils de discussion intervenus sur un forum. Il est alors possible d'identifier les centres d'intérêt de chaque co-listier et de connaître les problématiques brûlantes. Le graphe se présente sous forme d'un demi cercle du centre duquel partent des fils de discussion représentés par des arbres. Chaque acteur du forum est représenté par une couleur différente.

Il existe un site web accessible à l'adresse suivante :

<http://smg.media.mit.edu/%7Ebecca/webfan/>.

Une simulation peut être faite à partir d'un exemple précalculé. Nous en avons issu la capture présentée figure 5.

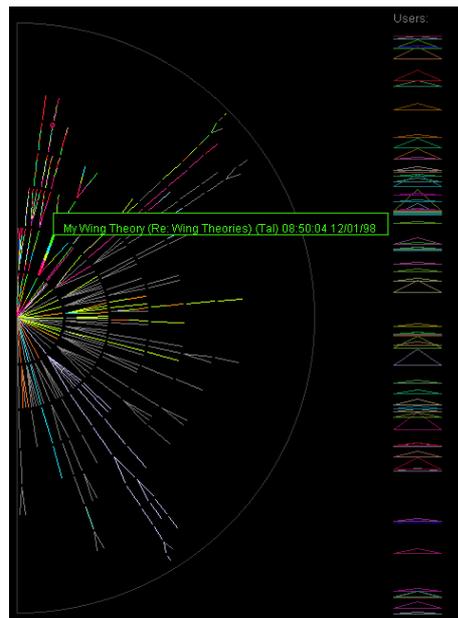


Figure 5 : résultat obtenu sous webfan

Les solutions mixtes

Certains outils développés utilisent l'approche relationnelle et de contenu et présentent ainsi une vision enrichie de l'activité d'un forum de discussion.

On peut illustrer cette démarche par l'exemple de *conversation map* développé par Warren Sack, du Social Technologies Group SIMS UC Berkeley [Warren Sack, 2001].

Conversation map est un navigateur de forum de discussion. Lorsqu'on se connecte au forum, l'outil analyse les interactions entre les divers messages échangés et affiche une interface graphique. Cette interface permet de comprendre les relations sémantiques et sociales entre les divers fils de discussion. L'outil se compose de 4 parties que l'on peut visualiser sur l'exemple présenté figure 6 : en haut à gauche se trouve le réseau des interactions entre co-listiers. En haut à droite se trouve le réseau sémantique des thématiques du forum. Au centre du document la partie Thèmes définit les principaux centres d'activité du forum. Dans la partie sud de la représentation, on retrouve les différents fils de discussion.

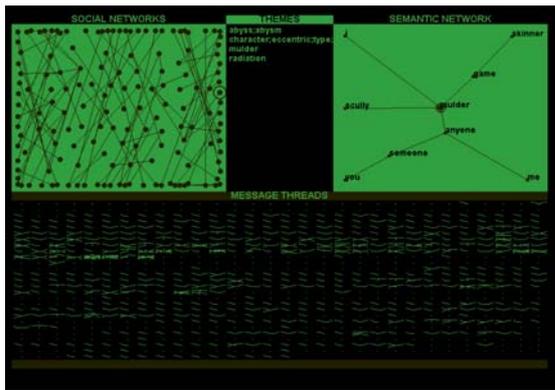


Figure 6 : résultat obtenu sous conversation map

VERS UNE ANALYSE RELATIONNELLE RENOUVELEE DES FORA DE DISCUSSION

L'analyse que nous appliquons au forum de discussion est issue de recherches réalisées dans le domaine de l'analyse des réseaux sociaux [Boutin, 1999]. Elle repose sur une analyse relationnelle spécifique qui mérite d'être positionnée par rapport aux exemples que nous avons présentés précédemment.

L'analyse relationnelle que nous envisageons débouche sur deux familles de cartographies

De la cartographie de départ à l'application de filtres

Le premier réseau qui vient à l'esprit est un réseau dans lequel chaque sommet correspond à un acteur du forum : un lien orienté entre A et B signifie que A a répondu à une question émise par B. Le réseau s'alimente à chaque nouvelle contribution sur le forum.

Considérons l'exemple pédagogique ci-dessous dans lequel on s'intéresse à 4 fils de discussion.

B pose une question à laquelle A, D et E répondent, C répondant lui même à A

F pose une question à laquelle D répond

A pose une question à laquelle répondent C et D

Les interactions entre les acteurs de ce forum peuvent être représentées par le réseau de la figure 7.

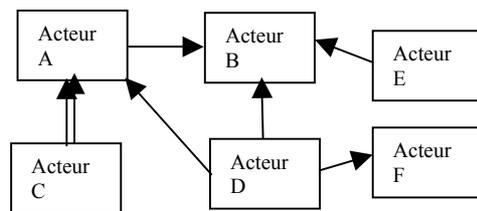


Figure 7 : exemple de réseau entre acteurs d'un forum

A partir du moment où on s'intéresse à un volume d'échanges conséquent, le problème de la lisibilité des données se pose : la représentation des interactions entre les acteurs conduit à des graphes inextricables impossibles à exploiter. Le réseau présenté figure 8 est un extrait d'un exemple réel dans lequel nous avons étudié les interactions entre 178 intervenants d'un forum de discussion. Les noms des acteurs ont été anonymés. Le graphe de la Figure 8, réalisé à partir du logiciel matrisme [Boutin, 1999], illustre bien cette complexité. Chaque sommet du réseau est un acteur du forum. L'acteur est identifié par son numéro et décrit par le nombre d'interventions qu'il a réalisé sur la période considérée. L'acteur 73 présent en haut à gauche du réseau est par exemple intervenu 5 fois.

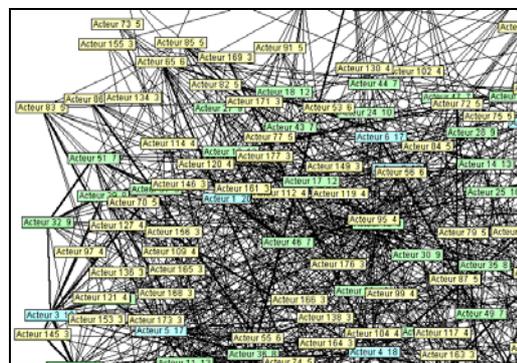


Figure 8 : exemple d'interactions entre les acteurs d'un forum de discussion

Ce type de représentation est inexploitable si elle n'est pas accompagnée de filtres puissants qui vont permettre d'apporter différents éclairages à la réalité complexe que nous souhaitons décrire.

Nous pouvons, par exemple, opter pour un filtre qui privilégie la redondance. On observe, dans le graphe figure 7, qu'à deux reprises C répond à A. Cette redondance peut être soulignée et servir de clé de filtre. Dans ce cas, seuls les interactions réalisées deux fois au moins seront retenues ce qui conduit à une simplification du graphe.

Nous avons choisi d'appliquer ce type de filtre aux données de l'exemple réel anonymé. Si on représente uniquement les liens entre les acteurs du réseau lorsque ces liens sont présents au moins deux fois et si on se restreint aux acteurs intervenus au minimum 5 fois dans le forum, on obtient le réseau simplifié présenté figure 9.

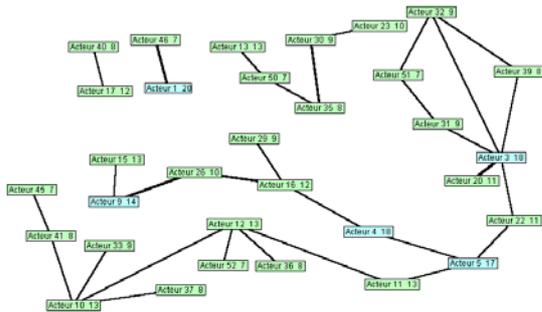


Figure 9 : Exemple de réseau après filtrage sur les paires

Le graphe présenté figure 9 restitué à lui seul 40% des échanges totaux contenus dans le forum de discussion. Il est à noter que ces échanges sont réalisés entre 23 acteurs soit 12% des acteurs du forum. On a donc ainsi accès à une information de synthèse qui doit nous orienter vers la lecture sélective de certaines interventions.

Un autre filtre pourrait consister à éliminer du graphe tous les acteurs isolés ou périphériques dont les contributions ne s'intègrent pas dans le cœur des débats du forum de discussion. Si on itère ce filtre, on obtient le noyau des intervenants. Piliers du forum, ces acteurs sont une dizaine à être intervenus pour échanger avec au moins 8 autres acteurs du noyau. La figure 10 présente le noyau du réseau au sens de la théorie des graphes.

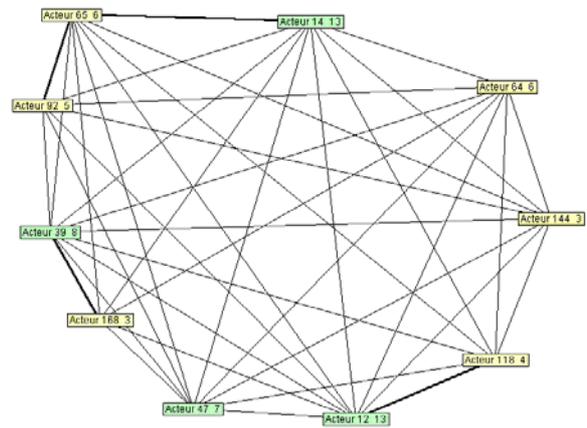


Figure 10 : le noyau dur des acteurs de ce réseau

Cartographie représentant les relations de citation entre acteurs

Il est possible, en transposant l'analyse de la citation et l'analyse du couplage bibliographique [Egghe, 90], [Garfield, 83] au domaine qui nous préoccupe de représenter des cartographies relationnelles dont la signification est différente. Ces cartographies sont construites sur le principe suivant. Supposons que A émette une question et que A, B, C y répondent. Jusqu'à présent nous avons construit une structure réticulaire au centre de laquelle se trouvait A qui recevait 3 liens de B, C, D. L'analyse de la citation consiste à construire une nouvelle matrice qui mettrait un indice de 1 à l'association B, C, D. Même si ces acteurs n'ont jamais eu de relations directes les uns les autres, le fait de répondre en parallèle à la même question permet de les associer au sein d'un collège virtuel partageant sans doute des compétences voisines. Ce faisant, on pose une hypothèse sur la signification de la citation [Liu, 93].

Un laboratoire virtuel sera composé d'acteurs du forum qui interviennent souvent ensemble pour répondre aux questions émises. Ces témoignages sur certaines questions signifient qu'ils ont des compétences ou un axe d'intérêt sur le sujet.

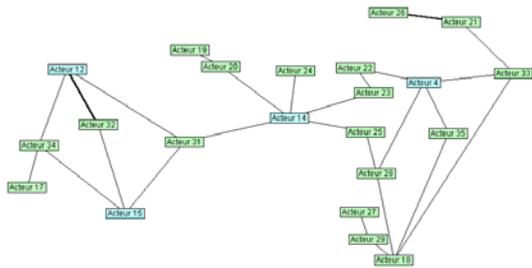


Figure 11 : réseau primal construit à partir du logiciel *matrisme*

Pour obtenir ce réseau, nous avons considéré tous les acteurs du forum qui étaient intervenus au moins trois fois pour répondre à une question. On a ensuite construit un réseau avec le logiciel *Matrisme* qui permet d'associer par un lien deux acteurs s'ils ont répondu chacun à deux questions au moins ayant le même émetteur. L'épaisseur de la relation entre deux acteurs correspond au nombre de questions en commun auxquelles les deux acteurs ont répondu.

Prenons l'exemple de l'acteur 27 et l'acteur 29 qui figurent au sud du réseau. Ces deux acteurs sont intervenus pour répondre à deux questions du même émetteur. Cela signifie qu'ils partagent probablement une zone d'intérêt et qu'ils ont peut être des compétences similaires.

Le graphe résultant permet d'observer une structure réticulaire organisée autour de 2 parties reliées par un lien entre acteur 14 et acteur 31. Ces deux acteurs correspondent, selon la théorie des graphes, à des points d'articulation : il s'agit d'intervenants sans lesquels le graphe aurait été déconnecté en plusieurs sous parties. Il s'agit sans doute d'intervenants qui ont des problématiques transversales, ce qui explique leur présence à l'interface de plusieurs sous groupes.

CONCLUSION :

A travers l'étude que nous venons de faire, les fora de discussion apparaissent comme des sources riches en données informatives qui peuvent couvrir une partie des besoins des entreprises en matière de veille marketing, de veille concurrentielle ou sociétale. Le fait d'offrir une vision d'ensemble des données d'un forum de discussion permet selon le cas :

- ↳ d'accéder de façon privilégié à l'information qui constitue le cœur de l'activité du forum

- ↳ de positionner une intervention au regard des autres interventions ce qui peut permettre d'en crédibiliser le contenu.

BIBLIOGRAPHIE

- Boutin E., Le traitement d'une information massive par l'analyse réseau : méthodes, outils et applications, thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille, 1999
- Donath Judith S. Visual Who: Animating the affinities and activities of an electronic community, ACM Multimedia 95 - Electronic Proceedings November 5-9, 1995 San Francisco, California
- Egghe L., Rousseau R.: Introduction to Informetrics, Quantitative Methods in Library, Documentation and Information Science. Elsevier, 1990.
- Garfield E.: Citation Indexing: Its Theory and Application in Science, Technology and Humanities. The ISI Press, 2nd ed., Philadelphia, PA, 1983.
- Kohonen T., S. Kaski, K. Lagus, J. Salojärvi, J. Honkela, V. Paatero, and A. Saarela.
- Self Organization of a Massive Document Collection. IEEE Transactions on Neural Networks, Special Issue on Neural Networks for Data Mining and Knowledge Discovery, volume 11, number 3, pages 574-585. May 2000.
- Liu M.: The Complexities of Citation Practice: a Review of Citation Studies Journal of Documentation, 49(4), 1993, 370-408
- Morvan Y., Fondements d'économie industrielle, Economica, 1985

Smith, Marc. 1997. Netscan: Measuring and Mapping the Social Structure of Usenet, Presented at the 17th Annual International Sunbelt Social Network Conference, Bahia Resort Hotel, Mission Bay, San Diego, California, February 13-16, 1997

Warren Sack, "What does a very large-scale conversation look like?" in the Electronic Arts Proceedings of ACM SIGGRAPH 2001 (Los Angeles, CA: ACM, August 2001).

Xiong Rebecca, Judith Donath ;
"PeopleGarden: creating data portraits for users", Proceedings of the 12th annual ACM symposium on User interface software and technology, 1999 a , Asheville, North Carolina, United

States

Xiong Rebecca, Judith Donath ;
"PeopleGarden: creating data portraits for users", Proceedings of the 12th annual ACM symposium on User interface software and technology, 1999 b , Asheville, North Carolina, United States

MUTUALISATION & INTELLIGENCE TERRITORIALE

Philippe Herbaux

Ingénieur de recherche
Université Lille 2 Δ SFP 1 r. du Pr. Laguesse Δ F-59000 Lille Cedex
pherbaux@mailsfp.univ-lille2.fr + 33 03 20 60 39 02

Yann Bertacchini

Maître de Conférences
Université de Toulon et du Var Δ BP 132 Δ F- 83957 La Garde Cedex
bertacchini@univ-tln.fr + 33 04 94 19 66 09

Résumé : la mise en œuvre d'un dispositif intégré de traitement des menaces au sein d'un territoire est souvent complexe pour ses promoteurs. La nature même de l'exercice engage à limiter la phase d'essais-erreurs en s'appuyant sur des réalisations existantes, notamment dans le monde des pme/pmi locales.

La globalisation croissante et l'incertitude croissante qui en résulte, impose une visibilité et une anticipation des risques. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) utilisés pour réduire les zones d'incertitudes obligent à adopter une démarche par projet qui « bousculent » le schéma de culture interne à l'organisation et la place parfois, selon Pateyron (1994) en « situation d'incertitude complexe ».

L'entreprise, acteur du territoire, peut devenir le point d'appui, d'une exploration des TIC au service d'un projet et offrir un retour d'expérience nécessaire à la mise en œuvre des logiques d'intelligence territoriale. La capacité des responsables d'entreprises à se regrouper en atelier d'échanges au sein d'un territoire pour étudier les démarches de mutualisation de l'information permet l'accès à une phase d'apprentissage par un échange continu des pratiques et des méthodes. Elle consolide ou ravive le lien historique existant bien souvent entre ces acteurs pour l'enrichir d'un projet commun ; elle crée une dynamique élargie propice à établir une interrogation sur le volet d'intelligence territoriale. Ce maillon du tissu économique local accède au titre de partenaire incontournable d'une réflexion partagée au sein du territoire.

L'observation de la mise en œuvre d'un ensemble d'actions expérimentales dans le traitement de l'information, révèle au sein d'un même territoire, un souci de parangonnage des pratiques en la matière. Les actions progressivement mises en œuvre et issues de besoins identifiés par le groupe, s'établissent sur une coagulation des ressources autour des questionnements individuels. Elles tendent vers une mutualisation des démarches et des moyens sur un lien historique existant, pour évoluer vers la recherche entre ses acteurs d'une communication « non confondante » Sfez (1999). Elles constituent ainsi le point d'appui préliminaire expérimental d'un futur schéma d'intelligence territoriale.

Summary : the making of an integrated device of competitive intelligence by is often complex for its promoters. Methodologies of project used in these mechanisms, "run up" the internal diagram of culture to the company and sometimes place it, according to Pateyron (1994) in "complex situation of uncertainty".

The observation of a local GPS (strategic task force) with SME undertakings of an identified territory, enables us to note a lever effect in the progressive appropriation by its members, of logics of competitive intelligence. They get a benchmarking means and thus act on an evolution of the culture of the organizations. They thus constitute the experimental preliminary field of a future diagram of territorial intelligence.

Mots clés : Acteur, Intelligence territoriale, réseau, mutualisation, communication.

Abstract : Territorial intelligence, network, mutual exchange, communication

Mutualisation & Intelligence Territoriale

1 INTRODUCTION

La mondialisation galopante suscite un retour au local ; s'investir et parler de son terroir est porteur de sens. Nous sommes maintenant bien loin du temps où Georges Gontcharoff « habitait » dans les années 68, la revue « Territoire » pour accompagner les questionnements sur le développement local. Les concepts ont bénéficié peu à peu d'une vision plus systémique pour s'enrichir à la fin des années 90 de l'émergence du concept de contrat de pays. Plus de 250 de ces contrats de pays ont été signés (Datar, 2000).

Définis en France par l'avènement de la loi dite Voynet sur l'aménagement du territoire, ces dispositions prennent en compte dans leur schéma général, du développement de la communication et de la nouvelle économie (Bertacchini, 2000) ; ce champ étant dépendant d'une réflexion partagée :

« le pays exprime la communauté d'intérêts économiques et sociaux. Les collectivités territoriales et leurs groupements définissant, dans le cadre du pays, en concertation avec les acteurs concernés, un projet commun de développement »².

Communauté, groupements, acteurs, projet commun, sont la trame d'un leitmotiv favorisant l'échange et la mutualisation autour d'un pôle social, économique et culturel. Il s'agit bien de la promotion des logiques de management par projet dont il est implicitement entendu que chacun devra s'approprier peu à peu la démarche. L'accession de l'intelligence territoriale au rang d'outil offensif de visibilité stratégique est l'un des instruments d'une gouvernance locale plus éclairée.

Il s'agit bien de prendre en compte les composantes du projet dans une approche systémique pour se déployer sur un registre constructiviste, (Watzlawick 1984). Le champ épistémologique de recherche s'adosse alors à la nature récursive des développements au sein du territoire. « Marcheur, il n'y a pas de

chemin, le chemin se construit en marchant » nous disait Gaston Bachelard.

La propension à repérer et à anticiper les facteurs critiques d'échecs permettent d'atténuer sinon d'éviter les conséquences du jeu économique mondial. L'intelligence territoriale devient un des outils de management du local dont Philippe D'Iribarne (2002) se plaît à rappeler « le lien archaïque avec l'univers des traditions ».

Le présent exposé intervient en amont des logiques d'intelligence territoriale ; il limite ses apports sur l'observation de l'un des acteurs du territoire dans ses démarches d'anticipation des embûches du futur (Morin 2000). Le jeu territorial bénéficie alors d'un ensemble d'expérimentations qui sont autant de points d'appui d'un futur dispositif « d'intelligence connectée » (De Kerckove, 2000). Nous exposerons succinctement, à l'aide d'un schéma, quelques repères de la démarche d'intelligence appliquée au territoire. Nous verrons en quoi, notre objet d'étude, à savoir la mise en œuvre d'un ensemble d'actions à destination des pme/pmi d'une même région, établit un gradient de mutualisation des informations et fonde un socle d'expertise locale. Cette expertise constituant un point d'appui d'une réflexion territoriale sur les modalités d'anticipation des risques.

Nous concluons sur quelques voies de recherche liées à la mise en œuvre des logiques d'intelligence territoriale.

2 -INTELLIGENCE ECONOMIQUE

2.1 HISTORIQUE

Plus que dans d'autres disciplines, les sciences de la communication bénéficient des apports tressés des autres domaines scientifiques (gestion, mathématiques, sociologie, informatique etc.). Le volet de l'intelligence territoriale qui en est issu, bénéficie également de ce foisonnement des contributions par un enrichissement continu des connaissances. Il s'inscrit dans le paradigme « de la complexité de la connaissance » illustré dans les tomes successifs de *La Méthode* (Morin 1977, 1980, 1987, 1991).

C'est au début des années 1980 en France que les logiques de veille ont été déclinées hors du

² (LOADDT) loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 29 juin 1999

champ technologique (veille technologique) pour envahir peu à peu tous les secteurs d'activité (veille juridique, financière, marketing, sociétale etc.). Cet instrument de captage et traitement de l'information accédait rapidement au rang d'outil de management pour développer un concept plus large : l'intelligence économique (I.E).

Si la veille est un outil du traitement de l'information, l'IE en est sa boîte à outils.

Christian Harbulot³ et Philippe Baumard ont été les précurseurs dès 1992 en France, des thèmes de l'intelligence économique dont le commissariat au plan s'est inspiré. Dès 1993, un groupe d'experts réunis sous la houlette de Henri Martre (Président de l'Afnor, ancien Président de l'Aérospatiale) proposait un rapport au gouvernement, travail est plus connu sous le nom du « rapport Martre ». On peut considérer cet ouvrage comme le point d'ancrage d'une prise de conscience nationale autour de l'enjeu du traitement de l'information.

Intelligence Economique, compétitive, territoriale

Il existe de nombreuses définitions de l'intelligence économique. Celle de Franck Bournois de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale à Paris) nous semble assez détaillée bien qu'elle limite son champ d'actions à l'entreprise :

« c'est une démarche organisée, au service du management stratégique de l'entreprise, visant à améliorer sa compétitivité par la collecte, le traitement d'informations et la diffusion de connaissances utiles à la maîtrise de son environnement (menaces et opportunités) ce processus d'aide à la décision utilise des outils spécifiques, mobilise les salariés, et s'appuie sur l'animation de réseaux internes et externes ».

Nous pensons qu'il faut élargir la définition sur la notion de démarche, pour sortir dit Bougnoux (2001) « d'une randonnée

critique » et appliquer celle-ci à un environnement plus large (entreprise, institution, territoire). Je proposerai donc la définition suivante :

« l'intelligence territoriale est une culture d'organisation basée sur la mutualisation et le traitement des signaux en provenance des acteurs économiques destinés à fournir au donneur d'ordres, au moment opportun, l'information décisive ».

Il s'agit de renforcer ici le lien entre une démarche de mutualisation de l'information et sa finalité.

La déclinaison des adjectifs « compétitive » et « territorial » utilisés dans la littérature n'est pas redondant ; le premier terme, avec les apports des Professeurs Dou (Laboratoire CRRM à Marseille) et Dumas (Laboratoire Lepont à Toulon) spécifie la relation avec le monde de l'entreprise et le deuxième, esquissé dans la thèse de Raison en 1998 au Laboratoire Le Pont, est largement développé par Bertacchini dans ses travaux sur le territoire.

En français, on constate que l'usage emploie progressivement le terme « intelligence économique » comme terme générique mêlant imperceptiblement la charge cognitive du mot intelligence au sens donné par l'adjectif.

2.3 UN OUTIL AU SERVICE DE LA STRATEGIE

L'IE est un outil au service d'un projet stratégique, encore faut-il qu'il y ait projet. Nous n'aborderons pas ici l'amont des logiques d'IE (plan stratégique énoncé) pour préciser d'une part, les limites de notre définition et d'autre part, les articulations des logiques d'IE au sein de l'organisation.

Nous nous appuyerons sur un schéma descriptif proposé par Degoul (2000) (figure 2) pour imaginer le concept de mutualisation de l'information au sein d'une organisation telle que le territoire.

En abscisse, la recherche d'information située dans un horizon de temps découpé en trois secteurs : Passé, Passé récent, futur proche.

En ordonnées : une démarche de recherche d'informations en trois niveaux : ponctuelle, pro-active et anticipative.

Le graphique détermine alors trois typologies de posture des acteurs de l'organisation selon qu'ils ont intégrés ou non, un dispositif de traitement mutualisé de l'information.

³ Christian Harbulot est directeur de l'École de Guerre Economique et directeur associé du cabinet de consulting en risques informationnels C4IFR. Christian Harbulot a également participé à plusieurs ouvrages et rapports parmi lesquels "Intelligence Economique et Stratégie des Entreprises" (rapport du Commissariat général du Plan),

Recherche ponctuelle :

Elle en relation avec une préoccupation immédiate du demandeur ; c'est une recherche à dominante pratique répondant à une logique guichet.

C'est une recherche rétrospective formulée de manière individuelle et effectuée sur des documents identifiés. La nature plus ou moins important du document imposant le recours à des outils logiciels de traitement sémantique ou analyse de bases de données.

Le résultat attendu de cette recherche ponctuelle est bien une présentation des faits ou de données.

Veille pro-active :

Nous reprendrons le terme pro-actif avancé par Michel Godet du Cnam de Paris, pour qualifier cette forme de veille. Mise en œuvre le plus souvent après une rupture, un échec ou l'apparition d'une menace imminente au sein du territoire⁴, cette surveillance bénéficie d'une mise en place plutôt formelle et structurée. Cette veille implique une démarche conjuguée par les acteurs de recherche dans un schéma préalable. C'est une démarche « au fil de l'eau » dans des domaines restreints aux causes de la menace ; elle s'intéresse aux évolutions du phénomène. Le traitement de cette recherche est constitué de cellules pluridisciplinaires assurant une mutualisation en temps réel des informations obtenues. La démarche peut être déclinée en veille spécifique, sociétale, environnementale, économique etc.

La feuille de route est constituée d'un portefeuille de menaces et d'enjeux pour l'organisation, dont l'alimentation régulière par la veille pro-active, agira sur les notions de tendance et de risques à venir.

Veille anticipative :

C'est une exploitation conjuguée des veilles ponctuelles et pro-actives pour établir les scénarios du futur, créant ainsi du sens pour la détection des menaces pesant sur le territoire.

C'est un processus d'anticipation des ruptures assuré en interne, basé sur une approche

⁴ la circulation maritime intense du détroit du Pas de Calais, créant potentiellement des risques de pollution pétrolière a fait mettre en place un dispositif permanent de surveillance du trafic local de cargos.

descriptive et mis en évidence par le traitement des signaux obtenus des différentes veilles.

C'est un échange entre experts de l'organisation, qui confrontent leurs données, le récit historique et l'expertise externe (et le bon sens) pour créer des liens de causalité ou d'opposition. Cette construction itérative de scénarios probables participe à l'établissement d'un schéma de gestion des connaissances. L'effet « cliquet » est alors mis en œuvre par une capitalisation formalisée des apports (centre de données, agence locale territoriale, service spécialisé pour l'administration).

La bissectrice du diagramme illustre l'évolution de la culture de l'organisation territoriale dans ses appropriations successives des logiques IE.

Les méthodologies de démarche par projet utilisées dans ces mécanismes agissent sur la culture à l'entreprise et la place parfois, selon Pateyron (1994) en « situation d'incertitude complexe ». La structure pyramidale de la circulation de l'information stratégique mute en un ensemble de points d'analyses convergeant vers une réflexion territoriale commune sur la gestion des risques.

Au sein du territoire, on ne pratique plus de la même façon la recherche individuelle selon que l'on a initié ou non, un schéma d'intelligence collective.

3- INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET TERRITOIRE

3.1 SCHEMA REGIONAL NORD-PAS DE CALAIS

On n'impose pas un schéma d'intelligence territoriale; au mieux on s'appuie sur les initiatives existantes pour créer les synergies et le sens nécessaire à son efficacité.

Initié par le Préfet Pautrat en 2001, le schéma régional d'intelligence économique Nord -Pas de Calais, était confié, pour sa maîtrise d'ouvrage à un collectif local réunissant un ensemble d'entreprises, d'institutionnels, de consultants et d'universitaires régionaux. Le volet expérimental mis en œuvre en 2002, intéressait principalement le monde de la Pme/Pmi.

Caractéristiques de ce projet régional ?:

C'est en premier lieu, un projet énoncé décliné en axes de travail :

« Permettre une appropriation, par le territoire régional, des logiques d'intelligence

économique et stratégique, en valorisant les initiatives existantes et en articulant celles-ci avec des opérations complémentaires destinées à en accélérer la pratique ».

Deux terrains constituaient le champ d'expérimentation empirique: un secteur économique (biologie-santé) et un secteur territorial (Les Pays du Pévèle). Ce dernier lieu d'étude constitue dans le schéma opérationnel, une sorte de clé d'entrée au territoire.

Pour ce secteur, il ne s'agissait pas de traiter abruptement des logiques d'intelligence territoriale, mais « d'orchestrer » une synergie entre les entreprises locales dans le domaine de l'intelligence compétitive. Ce premier volet constituant le marche pied d'une réflexion à venir sur le projet territorial partagé.

Des réunions de concertation avec les entreprises partenaires débouchaient sur un ensemble d'actions mises en œuvre durant l'année 2002.

3.1 LES ACTIONS

Sur la base d'un recueil d'informations par entretien, nous nous appuyerons sur un schéma descriptif (figure 2) pour décliner succinctement les typologies d'actions mises en œuvre. Nous en proposerons en second lieu des éléments d'analyse.

Il nous est apparu que les actions conduites pouvaient révéler ce que nous appellerons « un pas méthodologique » mis en évidence sur le schéma par différentes valeurs de couleurs.

C'est ainsi qu'apparaissent une articulation entre quatre plots d'actions :

les actions de sensibilisation

Elles sont représentées par les conférences d'information régionales, réunions à thème en présence d'une dizaine d'acteurs de pme, organisation d'un concours régional destiné aux étudiants et actions de sensibilisation en classes préparatoires et Bts des lycées.

les actions d'initiation des pme/pmi

Séminaires à l'interne, permettant de définir un plan d'Intelligence compétitive décliné en actions et objectifs.

les actions de formation

Formation des cabinets consultants volontaires dans les logiques d'IE, boîte à outils logiciels à

destination des acteurs pme/pmi, colloque et mise en œuvre d'un diplôme universitaire en IE à destination principale des acteurs de l'entreprise.

et les actions d'accompagnement

Par le repérage des outils et méthodologie de veille de secteur mutualisés au sein de ce qui est appelé GPS (groupe de projet stratégique). Ces derniers ont pour objet un parangonnage des pratiques et des démarches autour des outils d'intelligence compétitive. Une animation extérieure assure la cohérence des travaux au projet commun au fur et à mesure des réunions. Ces GPS constitués progressivement par filière économique, adhèrent à un groupe régional (Club IES) qui est le relais de communication et d'agrégation des partenaires régionaux (institutionnels, consultants, partenaires).

Une plate forme collaborative en cours de réalisation devrait jouer selon les porteurs du projet, l'effet cliquet d'une gestion régionale des connaissances sur cette expérience.

3.2 GRILLE DE LECTURE

Le pas méthodologique mis en évidence (sensibilisation- initiation- formation- accompagnement) permet d'établir deux axes principaux :

En abscisse , nous pouvons mettre en évidence trois typologies d'outils :

Des outils « révélateurs » Ils ont une vocation de parcours de découverte et d'imprégnation.

Des outils méthodologiques d'acquisition qui s'adressent aux acteurs déjà sensibilisés ou en cours d'initiation.

Des outils d'anticipation mutualisés Ils sont constitués d'outils collectifs dont la mise en œuvre individuelle par chacun serait difficilement accessible (coût, complexité).

Si une sérialisation des outils est ici remarquable, elle se double en ordonnée d'une sorte d'un gradient de mutualisation de l'information représenté par trois volets :

Une mutualisation qualifiée d'interne et intéressant les acteurs de l'organisation

une mutualisation sectorielle affectant un ensemble de partenaires partageant un projet de filière commun.

Une mutualisation territoriale affectant les acteurs concernés par une même limite territoriale.

Les deux vecteurs mis en évidence dans ce schéma - mutualisation et outils - révèlent alors une résultante désignée par l'abscisse du diagramme.

Le déplacement d'un curseur le long de cette abscisse peut revêtir une valeur d'indicateur d'évolution des organisations sur leurs pratiques d'intelligence économique au sein du territoire, à savoir leur capacité à mutualiser à plusieurs niveaux d'environnement les strates d'informations correspondantes.

3.2 CHAINE DE VALEURS ET TERRITOIRE

La mise en œuvre d'une démarche d'intelligence compétitive pour la Pme est parfois laborieuse par l'évolution de culture qu'elle impose. La mutualisation existante au sein d'un groupe de projet stratégique sur la démarche de collecte et traitement de l'information doit se traduire, nous l'avons vu précédemment, par un échange accru des signaux au sein de l'organisation. La finalité de cette démarche participe à agir sur les champs d'incertitudes.

Dans le cas de l'opération énoncée, on pouvait constater que dans le groupe des quinze entreprises participantes, six mois après le démarrage de l'opération, trois pme/pmi avaient effectivement mis en œuvre, une démarche intégrée d'intelligence compétitive et développé des méthodologies d'échange et traitement de l'information.

Or, la nature du risque en entreprise déborde largement l'environnement d'exploitation. Outre les champs de la concurrence, des clients et des fournisseurs, la surveillance des nouveaux produits et des substituts (dans et hors la filière économique), demandent des réponses adaptées. Au-delà de ce cercle de surveillance systémique décrit par Porter, les menaces affectant le territoire d'implantation s'imposent aux donneurs d'ordre. La disparition de filières de formation spécialisées, la modification des liaisons

ferroviaires ou la délocalisation d'un donneur d'ordre sont de nature à « bousculer » les points d'appui d'un avantage concurrentiel existant et précipiter l'entreprise ou le tissu d'entreprises locales dans une récession effective; celle-ci agissant alors en contre coup sur les ressources de la collectivité locale. Compte tenu de ces problématiques, peut-on parler de chaîne de valeurs territoriales liée à « une dictature du partenariat »? (Damon 2002).

Nous avons constaté que les champs d'interrogation des acteurs d'entreprise réunis au sein du GPS (groupe de projet stratégique), croissaient concentriquement à partir des menaces affectant l'interne, vers des menaces perçues comme probables en provenance de l'international. Entre ces deux champs extrêmes, les risques affectant le pacte territorial (Herbaux,2002) sont une donnée pour l'instant émergente, qui est progressivement intégrée dans les facteurs critiques de succès de l'entreprise.

3.3 PROJET D'ENTREPRISE ET PROJET TERRITORIAL

Pour les acteurs du groupe GPS, le projet d'entreprise accuse une dépendance au projet territorial et justifie pour certains, les leviers d'actions individuels mis en œuvre (engagements et prise de responsabilités au sein du local). Cette sujétion nous apparaît à éclairer la notion de subordination implicite du tissu économique à l'évolution de son environnement géographique. Le « territoire vécu » de l'acteur local ne saurait être le lieu de « communication confondante » décrit par Sfez (1999). Le choix d'un développement, à la fois exogène et endogène impose une lisibilité des projets et des discours qui les soutiennent. Le territoire ne peut se contenter d'un modèle ping-pong (Ott et Peraya 2002). La métaphore de l'orchestre citée par Winkin (1981) et largement reprise dans la littérature, situe la nature de l'échange chez Sfez (1999b) dans « *ce cercle ne possédant ni chef, ni partition mais où chacun joue en s'accordant à l'autre* ».

Si le réseau construit territorial devient un point d'appui empirique pour l'acteur économique dans sa réflexion d'anticipation des menaces, peut on se demander si l'effet causal est récursif ?.

En exemple, si le territoire assure le ticket d'entrée à l'implantation d'une usine automobile, peut-elle envisager dans le même temps, le coût du ticket de sortie ? c'est à dire social, financier, environnemental et immobilier, (cas d'une éventuelle future délocalisation).

4- CONCLUSION

Le brouhaha des menaces affectant le réseau économique au sein du local l'oblige à se doter progressivement des outils nécessaires à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations. Cette mutualisation engagée en interne et partagée dans la filière économique modifie la culture d'entreprise. Elle incite l'acteur d'entreprise, dans une démarche systémique, à prendre en compte les menaces et opportunités affectant le territoire d'appartenance.

Le savoir faire développé par ces acteurs économiques est original et lie dans une démarche récursive, les intérêts du « local » à la pme.

Plongé peu à peu dans un environnement concurrentiel, le territoire doit progressivement faire face aux menaces affectant son projet. Doit-il s'exonérer d'une réflexion structurée d'anticipation ?

Peut-on développer des logiques d'intelligence territoriale en se privant des savoirs-faire acquis par les acteurs économiques locaux ?

Quelle est la place du tissu économique dans la société civile, en tant que partenaire d'une réflexion d'intelligence territoriale ?

La mise en œuvre d'une démarche de mutualisation des signaux est une évolution nécessaire de la prévention des menaces et des risques au sein des organisations. En s'adaptant à ces nouveaux enjeux, le territoire agit sur sa culture, et donc sur les niveaux d'adhésion des acteurs au pacte territorial.

BIBLIOGRAPHIE

Bougnoux Daniel,(2001) *Introduction aux sciences de la communication*, La Découverte, collection repères, 2^o trimestre.

Bertacchini Yann, (2000) *Information et veille territoriales : Représentation du complexe local et Emergence d'un projet d'intelligence territoriale*, thèse de doctorat ès sciences Aix Marseille III.

Bournois Franck (2000), *L'intelligence économique et stratégique dans les entreprises françaises*, Economica

Damon Julien (2002) « la dictature du partenariat, vers de nouveaux modes de management public » Revue Futurible, Mars.

Datar (2000) *Rapport d'activité 2000, aménagement du territoire*.

Degoul Paul (2001) « Le projet Intelligence Economique », colloque VSST, Barcelone.

D'Iribarne Philippe & al (2002), *Cultures et mondialisation*, Points Essais, Editions du Seuil.

Dou Henri (1995) *Veille technologique et compétitivité*. Dunod.

Dumas Philippe, D. Gasté et Y. Bertacchini (2001) « Intelligence compétitive et citoyenneté : paradoxe et réalité des métiers » VI^o colloque franco-brésilien Sfic-Intercom, Poitiers 7-9 janvier., à paraître chez l'Harmattan.

Harbulot Christian (1992), *la machine de Guerre Economique*, Editions Economic.

Herbaux Philippe (2002) « l'intelligence économique, outil du pacte territorial » Colloque ASRDLF Québec 21-23 août 2002.

Kerckove Eric (2000) *De L'intelligence des réseaux*, Editions Odile Jacob, Paris.

- Le Moigne Jean Louis (1999), *Les épistémologies constructivistes*
Collection Que sais-je ? PUF.
- Marthe Henri (1994), *Intelligence économique et stratégie des entreprises* la
Documentation Française
- Morin Edgar (1977, 1980, 1987, 1991) *La Méthode*
- Morin Edgar (2000) *Les Sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*,
Seuil, Paris.
- Ott Daniel et Peraya Daniel. (2000). Dispositif de recherche et campus virtuel :
intégration et influence réciproque, *Industries éducatives, Situation, Approches, perspectives, Travaux et recherches*, Edition scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle
Lille 3, 261-272.
- Pateyron E. Arnaud (1994) *Le management stratégique de l'information*,
gestion Poche Economica.
- Sfez Lucien (1999) *La communication*,
Collection Que sais-je ? PUF.
- Winkin Yves (1981) *La nouvelle communication*, Editions du Seuil.
- Watzlawick Paul, (1984) *La réalité de la réalité*, collection Points Essais,
Editions du Seuil
- Sites internet (mise à jour du 10/5/03)
Datar (2000),
<http://www.environnement.gouv.fr/ministere/rapportactivite/2000/Datar/realism2000.htm>

L'Intelligence Territoriale UN OUTIL DE PRÉVENTION DES RUPTURES

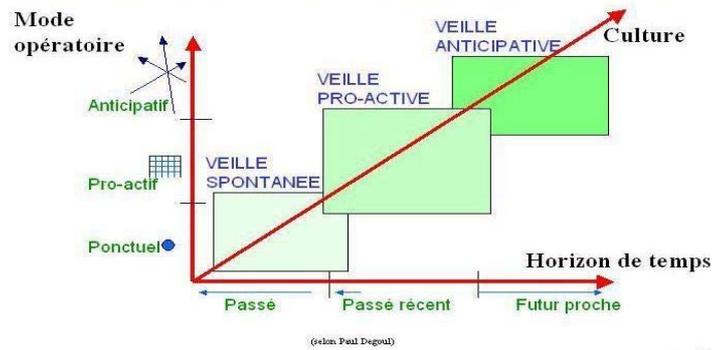


Figure 12 - Articulation des veilles en intelligence économique

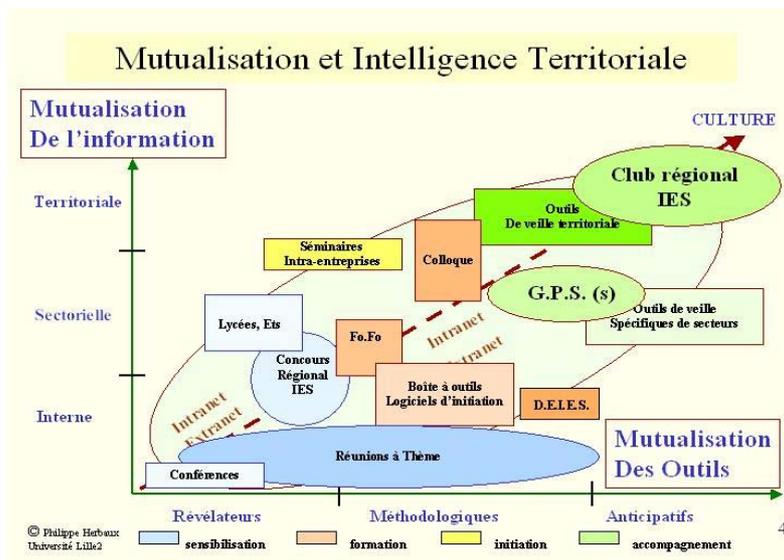


Figure 13 - Mutualisation des actions et démarche en environnement territorial

ENTRE INFORMATION & PROCESSUS DE COMMUNICATION :
L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

Yann Bertacchini,

Maître de Conférences

Université de Toulon & du Var ▲ BP 132 ▲ 83957 La Garde Cedex
bertacchini@univ-tln.fr

Laroussi Oueslati,

Maître de Conférences

Université de Toulon & du Var ▲ BP 132 ▲ 83957 La Garde Cedex
oueslati@univ-tln.fr

A l'origine physiques, les échelons territoriaux intègrent progressivement les TIC. Ces dernières brouillent les découpages administratifs et favorisent l'émergence de territoires virtuels. Ainsi, la " société de l'information " se construit. S'il est primordial que les territoires intègrent ces technologies de l'information et de la communication, il est tout aussi nécessaire qu'ils la nourrissent, au risque de se trouver marginalisés sur un plan national comme international. Le processus d'intelligence territoriale que l'on peut qualifier de démarche d'information et de communication territoriales trouve ici sa pleine justification dans l'aide apportée à la constitution du capital formel d'un échelon territorial. A notre sens le capital formel d'un échelon territorial est le préambule à toute politique de développement, qu'il s'agisse de politique de mutation territoriale, de reconversion, ou d'innovation.

Nous voyons bien ainsi, que les aspects portent en effet tout autant sur un volet infrastructures, réseaux de télécommunications à haut débit (tuyaux) que sur les supports et le contenu des documents numérisés créés grâce à ces outils. De tels enjeux intéressent tous les secteurs de la société, de l'éducation à l'économie en passant par la santé ; du monde de l'administration à celui de l'entreprise, en passant par le particulier.

Avant toute autre chose, nous définirons l'intelligence territoriale comme « *un processus régulier et continu initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente. L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial* ». Nous présenterons ces caractéristiques plus en avant dans notre article.

D'un point de vue des S.I.C⁵, ce processus suppose la conjonction de trois hypothèses :

- Les acteurs échangent de l'information ;
- Ils accordent du crédit à l'information reçue ;
- Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences.

Lorsque ces hypothèses sont réunies et vérifiées, les gisements de compétences peuvent être repérés à l'aide d'une action d'information et de communication territoriales puis mobilisés dans la perspective d'un projet de développement. Nous

⁵ Sciences de l'information et de la communication

pensons qu'il s'agit du préambule à la définition d'une politique de développement local de nature endogène.

Nous avons à préciser que l'intelligence territoriale se construit autour de deux axes fondamentaux ; Nous ne mentionnons pas l'axe du temps qui demeure, quel que soit l'objet à étudier et a fortiori lorsqu'il s'agit d'étudier un territoire. La variable temps est une variable incontournable puisque un relâchement dans ce processus met à mal la constitution de ce capital formel territorial. En fait, nous pourrions évoquer plus à propos les différentes lignes de temps qui forment l'axe général du temps.

-L'axe latéral qui balaie le territoire physique et dont l'objectif est de mesurer le réservoir de potentiel d'action local ;

-L'axe vertical qui organise les liaisons et relations entre le territoire physique et ses représentations virtuelles.

En ce sens, l'intelligence territoriale conjugue information et processus de communication et ne peut se résoudre à une action de veille territoriale.

LA CREATION DE CONTENUS TERRITORIAUX RELEVE DES PROCESSUS DE COMMUNICATION

A ce stade de notre propos, nous souhaitons associer les acteurs locaux qui participent à leur création et à leur diffusion. Nous considérons que les contenus peuvent relever de pratiques institutionnelles, citoyennes ou économiques. Nous pouvons citer à titre d'exemple: des initiatives de démarches de démocratie locale; les fonctions des territoires ruraux; la valorisation culturelle & patrimoniale; le Contenu rédactionnel ; la formation des élus, la création de communautés virtuelles...

Le développement local repose sur la création de contenus à caractère local tout autant que des portails et contenus thématiques qui contribuent à fédérer les connaissances et expertises dans certains domaines d'activité ou sur des thèmes d'utilité sociale. Il s'agit d'assurer la diversité des contenus adaptés aux réalités et aux besoins des différents groupes et catégories de population et de pointer les absences ou insuffisances par la mise en place et pratique de l'intelligence territoriale.

Les objectifs associés aux programmes de création de contenus peuvent être formulés de la manière suivante et dans le respect de ces principes: la formation et la participation des acteurs locaux par la création d'une richesse collective et le partage des savoirs.

Les principes de base des programmes de création et de développement de contenus devraient :

1 - se baser sur des études de besoins par groupes et catégories (personnes âgées, communautés culturelles, sans emploi, jeunes, handicapés, etc.).

2 - favoriser et soutenir sur appels d'offre la création de contenus originaux et la numérisation de contenus déjà existants sur d'autres supports (écrit, vidéo, etc.).

3 - soutenir la confection de bases de données et la diffusion en ligne des innovations et des contenus, avec des normes de catalogage et des moteurs de recherche spécialisés.

INTELLIGENCE TERRITORIALE & DEVELOPPEMENT

Nous essaierons dans cette partie d'expliquer en quoi les TIC redessinent les frontières territoriales et également comment et de quelle manière est-ce que la démarche d'information et de communication territoriales aide où peut aider un territoire au façonnage et à la constitution d'un capital formel ?

Les participants à la création de contenus locaux en conviennent : *le territoire connu a été redessiné et l'information et la communication ont depuis tout temps tenu un rôle déterminant dans la constitution et dans le développement des territoires.* Les TIC sont aujourd'hui assez prégnantes et ce, même si elles ne sont pas bien diffusées c'est-à-dire également réparties dans l'ensemble des échelons locaux. Un des facteurs responsables de l'inégale implantation géographique des TIC que nous avons par ailleurs soulignée très tôt dans nos projets demeure l'absence constatée de gestion de projets. En effet, sans gestion transversale de projets, il ne peut y avoir de diffusion de la connaissance et un développement local fondé sur le recours aux TIC. Dans la mise en oeuvre des TIC au bénéfice du développement territorial, nous faisons appel à des compétences qui sont par essence pluridisciplinaires. Il s'agit dès lors de créer un environnement d'apprentissage propice au développement territorial par la diffusion de ces connaissances multiples. Ce préalable posé, nous avons à mentionner que là réside en effet la capacité ou l'incapacité du territoire à obtenir des résultats. Nous allons nous imposer un nécessaire retour et/ou productif afin de poser les bases de notre proposition.

UNE RETROSPECTIVE SIMPLIFIEE DE LA NOTION DE COMPLEXE LOCAL.

Le local est un système et, en tant que tel, nous pouvons en convenir appelle à une gestion appropriée du processus qui va conduire les acteurs locaux de l'idée à la création de contenus. D'autre part, nous pensons que lors de la réflexion et de la définition du projet de développement territorial il n'est pas rappelé ou mis en perspective les étapes successives qui ont amené les acteurs locaux à

s'interroger sur le rôle levier des TIC. Cette carence peut dès le départ s'avérer une erreur assez pénalisante. L'intelligence territoriale ne peut s'abstraire d'une démarche historique. Notre pratique du territoire au sens physique du terme ne nous prépare pas le mieux et au mieux à envisager un autre rapport aux lieux. Nous ne pouvons effacer des milliers d'années de pratiques territoriales même si la vitesse des déplacements et les mobilités autorisées ont entraîné des changements irréversibles.

Nous relevons depuis les années 96-99 que le local a fait l'objet d'une re-découverte accompagnée probablement d'un besoin d'identité locale. Cette redécouverte et utilisation du local ont été suscitées et amplifiées d'un discours sur les TIC. Il est aujourd'hui légitime de s'interroger sur le réalisme lié à la diffusion et à l'emploi de ces TIC en relation avec la création de contenus. En effet, s'agissait-il d'un phénomène de mode ou d'un comportement opportuniste ?

UNE CULTURE DE LA PARTICIPATION

Les points de repère que nous mentionnerons ci après traduisent les réflexes d'une certaine culture participative qui renvoient à la dimension managériale et transversale du projet, à des approches pluridisciplinaires et à plusieurs pré-requis utiles à associer.

Si le processus de création de contenus ne se fixe pas pour objectif premier d'associer les citoyens, les chefs d'entreprises, les administrateurs, les *territoriaux*, les socio-éducatifs, alors, la politique locale de développement ne peut pas prétendre à ce que nous qualifions d'organisation ascendante. Cette dimension est aujourd'hui compromise par l'individualisation des pratiques, des initiatives et, par l'usage individuelle des Tic qui se sont diffusées dans quasiment tous les secteurs de la société. Par conséquent, si le local n'est pas porteur de cette culture ou n'arrive pas à susciter des projets transversaux cette organisation ne pourra en aucun cas détecter, former et agréger les compétences. Il s'agit de la mission première du processus d'intelligence territoriale : de la détection des compétences locales jusqu'à l'organisation de leur transfert.

Nous avons à mentionner d'autres pré-requis importants qui portent bien au delà de la seule et simple sensibilisation des élus. Nous évoquons leur formation aux caractéristiques mentionnées plus haut, et conséquences potentielles de leur absence dans un territoire. En effet, lorsque les citoyens ne se reconnaissent pas dans les projets, ni dans les composantes et pratiques locales qu'elles soient, historiques, culturelles, géographiques de leur territoire, il ne saurait y avoir l'identité qui serait tout à la fois le moteur et le résultat que nous nommons l'identité. Cette fracture que l'on a

nommée numérique pour désigner les exclus des TIC peut, à notre sens, désigner un comportement individualiste renforcé par la diffusion non-associative de ces mêmes TIC. L'utilisateur peut très bien apprendre à créer un site Internet qui ne renverrait pas à la dimension locale. Une parabole sur un balcon peut de la même sorte couper les téléspectateurs de leur environnement territorial proche. Ce même usager peut très bien aussi faire enregistrer ledit site à l'extérieur de frontières devenues mouvantes ainsi que le faire héberger sur un serveur au Canada. Le même usager peut établir un dialogue avec des communautés virtuelles distantes sans enracinement territorial partagé. De nombreux autres exemples peuvent venir illustrer ces comportements déterritorialisés. Quels seraient dans ce cas là les bénéfices et retours à escompter d'une telle diffusion des TIC sans transversalités physique et virtuel ?

UNE METHODOLOGIE TRANSVERSALE DE PROJET

Lorsque les territoires arrivent à mettre en place puis ancrer le modèle ascendant de développement ou modèle de développement local que nous avons sommairement appelé plus en avant, il est relevé assez souvent que cette approche dite en réseau et que ce mode de développement sont initiés par les personnes à titre individuel qui se reconnaissent dans les valeurs de leur territoire ou qui y trouvent une identité à conforter. Il peut s'agir d'entreprises, d'organismes professionnels et/ou de pouvoir public. Dans cette optique, et en écho à ces propos, la préoccupation des responsables en charge de projets transversaux qui s'appuient sur la diffusion et l'emploi des TIC devient : fédérer.

Ces aspects sont souvent ignorés ou, pire, dissociés et fatalement, éloignent de l'objectif de développement local.

En conclusion intermédiaire de ce rappel sommaire, il faut insister, nous croyons, sur ce qu'on a appelé la notion de processus. La diffusion des nouvelles technologies, leur mise en œuvre, leur appropriation par les acteurs locaux très différents de par leur culture nécessite un mode d'emploi approprié, piloté à moyen terme et à long terme. Il s'agit d'un processus d'apprentissage puisé dans un environnement territorial favorable. Il s'agit aussi pour l'essentiel d'un processus organisationnel choisi par les territoires qui auraient pris conscience de la nécessité de fédérer des compétences à repérer préalablement. Mais comme le chemin est long et fastidieux avant d'enregistrer les premiers résultats d'une telle démarche. A ce point de notre propos, nous rappelons qu'il s'agit d'œuvrer au bénéfice d'un objet vieux de plusieurs milliers d'années, le territoire, qui accueille des occupants également détenteurs de pratiques anciennes. Ainsi, une telle agrégation de compétences va se traduire par la

définition de règles et de procédures assez souples et adaptables à la culture des acteurs locaux qui voudraient s'y associer. C'est ce qu'on qualifie de praxis c'est-à-dire de pratique partagée, donc de pratique collective ou communautaire bien éloignée des pratiques individualistes autorisées par les TIC. Puisque nous avons évoqué l'idée de processus et les principes qui l'accompagnent et, avec pour objectif de faire lien avec le préambule ci-dessus, nous allons essayer de répondre à cette interrogation triple: « De quelle façon est-ce que le développement, que nous pouvons définir par développement local abouti peut devenir un processus, de quelle façon est-ce qu'il va se connecter ou est-ce qu'il va s'inférer dans le territoire, dans notre espace ? » Nous rappellerons quelles sont les voies d'accès au développement territorial.

LES LEVIERS D'UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL.

Il existe une première modalité de développement qualifiée de développement exogène. Dans ce cadre le territoire fait appel à des compétences, des richesses, des ressources externes à l'espace à développer et essaie de les implanter dans ses frontières. En d'autres termes, il s'agit de greffer des compétences sur un existant local. Le marketing territorial a emprunté cette voie. Il existe une autre modalité de développement que l'on qualifie d'endogène. Nous situons l'intelligence territoriale dans ce cadre. Dans cette approche, le territoire essaie de repérer, par le biais d'une approche qualitative, les réseaux tels qu'ils existent sur un territoire à un instant «T». Lorsque cette nécessaire action de veille, mais que nous qualifierons tout de même de passive, a été menée et qu'elle a pu repérer, observé et inventorié les compétences disponibles, il s'agit pour l'intelligence territoriale de les orchestrer, de les organiser et de faire en sorte que ces compétences soient transversales et qu'elles s'échangent.

Si les territoires sont tous différents en regard de leur *physique*, ils ne se ressemblent pas non plus eu égard à leurs compétences internes et à leur manière de les repérer. En procédant de la sorte, les gisements de compétences locales ont été repérés et par la prescription d'écoute, d'actions, et de microprojets le processus initié va tendre à faire en sorte qu'elles s'échangent. Nous pensons que cette façon de conduire le développement local contribue à former ce que nous désignons par capital formel.

UNE FEDERATION DE COMPETENCES : LE CAPITAL FORMEL TERRITORIAL.

Nous nous livrons à un double constat. Le premier nous incite à écrire que globalement, les TIC sont accessibles à l'ensemble des échelons territoriaux.

Le second nous fait nous interroger : comment expliquer que certains territoires n'arrivent pas à faire aboutir leur politique de développement alors que les TIC sont globalement disponibles et nous ont été présentées comme étant le levier idéal dans ce domaine ? Cette interrogation se situe bien en amont du développement local et aussi bien en amont de la définition et de la mise en place d'une démarche d'intelligence territoriale. A la lumière de ce double constat, nous pouvons nous interroger légitimement. Nous relevons que certains territoires, arrivent à se doter où disposent des facultés de faire aboutir leur politique de développement. D'autres échelons n'arrivent pas à fédérer ces compétences et ce, même après avoir détecté et organisé cet ensemble territorial. D'autres, enfin, et dans le pire des cas se paupérisent.

Nous le pressentons. Il y a probablement un mode de développement à privilégier lorsque l'échelon local s'apprête à initier une politique de développement local. Ce mode de développement est légitime, et peut s'argumenter. C'est ce que nous allons tenter de faire.

Nous pensons en d'autres termes que de faire appel à un mode de développement exogène est beaucoup plus onéreux que de recourir à un mode de développement endogène. Il s'agit d'une remarque frappée du bon sens. Nous avons probablement à nos portes, presque dans nos murs, si vous m'autorisez cette métaphore, les compétences nécessaires au mode de développement qu'on a choisi. Il ne s'agit pas de repli local frileux mais de concevoir que nous disposons probablement plus de compétences internes que nous l'imaginons et de capacités à esquisser en commun les scénarii de notre futur. Ces propos n'excluent pas de recourir, de temps à autre, à des opérations de marketing territorial. Mais, il ne s'agit pas de la même ligne de temps ni du même contenu territorial. La démarche d'intelligence territoriale s'accommode mal des effets d'annonce et du court terme même si les calendriers politiques s'accommodent fort de ces pratiques.

La démarche d'intelligence territoriale impose presque la recommandation qui consiste à faire appel au mode de développement endogène lequel, vous l'avez pressenti, repose également sur des principes complémentaires. L'acquisition de cette modalité de développement n'est pas définitive et suscite de multiples interrogations. Nous en présentons ci-dessous quelques unes d'essentielles et les formulons par le biais d'interrogations.

Est-ce que les acteurs locaux très différents dans leur culture veulent s'intégrer puis rejoindre le processus que nous évoquons ? Une fois qu'ils ont compris la nécessité de s'impliquer, est-ce qu'ils acceptent de transférer leurs compétences ? Un fossé sépare l'implication déclarée de l'échange de compétences consommé. Et puis ensuite est-ce que

ces acteurs veulent transférer ce qui peut leur apparaître comme du domaine de la propriété personnelle ? Est-ce que vous allez vous reconnaître au contact d'autres acteurs locaux avec lesquelles vous ne partagerez pas les mêmes objectifs? Est-ce que vous allez leur accorder un certain crédit dans l'information qu'ils vous délivrent. De quelle façon vous allez vous approprier cette information? De quelle façon vous allez leur restituer cette information avec une plus-value ? Nous venons de décrire assez brièvement un système qui ne s'obtient pas naturellement et que nous nommons le capital formel territorial.

VERS UN ESSAI DE DEFINITION DU CAPITAL FORMEL D'UN TERRITOIRE ET DE SES IMPLICATIONS

En réciproque aux arguments que nous venons de proposer ci-dessus, nous présentons la première implication et nous le faisons sous la forme de quelques éléments de réponse.

1^{ère} implication :

C'est donc à l'intérieur même de l'organisation locale que se déterminent les inégalités d'accès des territoires au développement ou à la formulation de leur projet.

Si vous acceptez l'hypothèse qu'un territoire peut recourir à un mode de développement endogène, c'est-à-dire que le processus de développement peut être initié à partir et à l'aide des compétences internes locales, il va falloir, à un moment ou à un autre, mesurer ces compétences, ces gisements de compétences locales et leurs capacités à transférer. Donc, on peut par déduction logique projeter que si nous sommes faibles *territorialement parlant*, si nous n'arrivons pas à nous développer c'est que probablement nos réserves de compétences locales ne sont pas suffisantes ou non connectables.

En arrière plan se profile la première action d'une démarche d'intelligence territoriale, à savoir, la détection des compétences locales disponibles et les circuits d'information qu'elles empruntent.

2^{ème} implication :

Cette implication se scinde en deux parties complémentaires et découle de la première implication. Nous rappelons l'énoncé de la première implication qui vise justement à impliquer ou faire se reconnaître les acteurs locaux dans les actions locales menées par les instances. La 2^{ème} implication souligne une transition de taille dans l'attitude de ces mêmes acteurs et se propose de les faire échanger, se mobiliser et se rejoindre autour du projet territorial. Cette implication renvoie à la notion d'engagement qui signifie se reconnaître dans une identité, c'est-à-dire aussi se reconnaître dans le code ou valeur des acteurs locaux avec qui vous échangez de l'information.

La condition est directe et repose sur le bon sens.

Comment voulez-vous passer de l'implication à la capacité de transfert puis d'échange si vous ne reconnaissez aucun crédit à la personne avec qui vous êtes amené à échanger ? Nous pensons qu'il s'agit de la deuxième implication ou deuxième hypothèse. Si un acteur n'accorde pas de crédit à l'information reçue en retour, il ne délivrera pas d'information crédible et les fondements d'une démarche d'intelligence territoriale n'existeront pas. Les acteurs locaux n'accorderont également aucun crédit aux informations croisées. Comment voulez-vous construire un mode de développement endogène s'il y a carence voire, lacune dans ce domaine ? Si par contre, et ça se produit bien entendu heureusement, si vous accordez crédit et si vous acceptez l'information échangée, émise et transmise, dès lors vous pouvez envisager la coopération, la coordination de vos actes de développement. Ce jeu d'acteurs que nous appellerons de crédit-crédit va susciter des interactions. La partie est loin d'être gagnée et donc il nous reste à formuler deux autres implications. Mais d'ores et déjà que la démarche d'intelligence territoriale relève bien de processus de communication.

3^{ème} implication.

Le point de départ de notre édifice a consisté en la formulation de ce principe. Nous pouvons reconnaître que pour se développer un territoire choisisse un mode de développement endogène. Dès lors, le territoire va s'employer à accumuler un capital nécessaire à son développement et que l'on appelle un capital formel. Un capital formel peut se définir ainsi : il s'agit d'un ensemble de règles et de procédures communes. Lorsque les acteurs locaux acceptent de partager ces règles et procédures communes, ils ont pris conscience que ces règles sont adaptables aux membres de l'organisation territoriale et sont disposés à affronter la 4^{ème} implication qui est au cœur de notre problématique et de notre recherche que nous nommerons intelligence territoriale.

Pourquoi est-ce qu'un échelon spatial ou une organisation territoriale ne pourrait, ne devrait pas recourir à un outil fédérateur et initier cette démarche participative avant d'initier une politique de développement : une équipe d'intelligence territoriale ou un dispositif communico-socio-technique d'information et de médiation local.

Bien que nous ayons fait jusqu'à présent plus que de l'esquisser, nous allons nous employer, à définir en quoi consiste l'intelligence territoriale, qui n'est pas l'intelligence économique, à notre sens trop réductrice ou trop appliquée aux acteurs économiques et, qui ne relève pas exclusivement de l'information. Notre objet de recherche, le

territoire et la démarche que nous nous proposons de définir, l'intelligence territoriale, conjugue l'information et les processus de communication. L'intelligence territoriale repose sur un ensemble d'acteurs par trop différents et qui n'ont pas tous pour objectif ultime d'obtenir des résultats économiques même si ces derniers peuvent être évoqués à une phase ou à un autre du développement. L'intelligence territoriale ne peut aussi être réduite à la veille territoriale qui ne produirait que des indicateurs quantitatifs.

Le programme « MAINATE »

Nous présenterons les travaux qui ont été menés dans le cadre de ce programme de recherche mené au sein du Laboratoire LePont. Ce programme de recherche « Mainate » signifie « Management de l'information appliquée au territoire ». Nous allons vous présenter ces objets, ces premières déductions, ces premiers enseignements.

L'OBJET OU LES OBJETS DU PROGRAMME « MAINATE »

Ce programme se structure en deux volets qui renvoient aux deux modes de développement évoqués plus haut. Ce programme de recherche porte sur une méthodologie et des outils fonctionnels adaptés à un mode de stratégie, le développement territorial endogène. Il s'est intéressé à la problématique de développement énoncée, définie par les échelons de moyenne dimension qui ont recours aux TIC pour construire leur attractivité. Cette démarche de composition du capital formel ne signifie point, nous l'avons déjà mentionné, un repli local frileux qui consisterait à s'isoler du monde extérieur. Compte tenu de l'essence même et de l'usage des TIC, cet effort en interne de structuration du capital formel va être employé et devenir à un moment ou à un autre un moyen, une voie de renforcer l'attractivité du territoire. Il s'agit du volet exogène du développement local dont l'objectif va consister en la diffusion de l'information à l'extérieur du complexe local. Après avoir reconnu en interne les compétences mobilisables localement, il faudra les faire connaître et reconnaître, les faire valoir. La démarche d'intelligence territoriale peut être assimilée à un repérage fantastique des savoirs locaux. Donc le programme Mainate se décline en deux actes, de l'interne vers l'externe.

CONCLUSION

Où et comment positionner une démarche d'intelligence territoriale ?

Dans un processus complet de développement local, une première étape consiste à conduire le diagnostic stratégique du territoire et à repérer les forces et faiblesses de celui-ci. Le volet d'intelligence territoriale peut être dès lors associée

à ce diagnostic stratégique. Plus qu'une analyse de type diagnostic stratégique, au sens classique du terme, la démarche d'intelligence territoriale se propose de devenir un formidable levier pédagogique dans la capacité du territoire à entraîner des coopérations d'entreprise, de laboratoires, d'associations. Nous l'avons précisé et nous le rappelons, l'intelligence territoriale vise à la coopération d'acteurs locaux qui ne partagent pas les mêmes objectifs et les mêmes codes. Nous avons aussi à considérer que culture et patrimoine sont de formidables leviers de développement et c'est aussi, bien entendu, et c'est peut être l'aspect le plus révélé, à savoir le développement d'activités et la mise en réseau.

De la conduite du programme de recherche « MAINATE », nous avons pu identifier les étapes ou moments de ce que nous avons nommé un « méta-modèle ». Nous avons choisi cette expression parce qu'il est toujours difficile de nommer un modèle dont tous les contours n'ont pas été cernés et lorsque l'objet étudié, le territoire, relève de la complexité.

1^{er} moment : Lorsque le diagnostic stratégique du territoire est amorcé, une action de repérage des acteurs locaux impliqués à titre individuel sur le territoire est conduite.

2^{ème} moment: En référence aux hypothèses initiales nous rappellerons la reconnaissance du crédit à l'information reçue et échangée. De ces échanges naissent les réseaux. Sur un territoire, ces réseaux existent ou pas et l'intelligence territoriale, en référence aux aspects qu'elle comporte et que nous avons évoqués, se propose de créer une dynamique de communications locales. Cette dynamique va se matérialiser sous la forme d'interactions. Cette analyse va permettre de préciser qu'à telle catégorie d'acteurs locaux vous avez relevé ou pas une carence de leurs échanges. Vous pointerez compétences et transfert de compétences. Cette action va probablement générer des interactions, voire des réactions. Lorsque l'agrégation des actions individuelles puis collectives est obtenue par le biais d'interactions, nous changeons de niveau. Nous allons nous fixer pour objectif de réunir les initiatives des approches en réseau repéré préalablement.

D'une action, statique, de veille sur l'existant territorial nous allons nous intéresser, sur un plan dynamique, à la mise en réseau de porteurs de projets. Cette démarche a suscité des interactions locales. Il s'agit ensuite de prétendre à ce que nous nommons le plan d'interaction, c'est-à-dire la concrétisation d'échanges d'informations par l'action au bénéfice du développement territorial.

Les actions d'intelligence territoriale respectent un ordre : constater, développer, susciter, révéler

l'absence ou la présence d'interactions et de projet de développement. Mais lorsque nous avons noté une absence de ce niveau sur un territoire, celui-ci n'arrivait pas ou que très rarement à formuler son projet de développement.

Le « méta-modèle » étant présenté, nous nous sommes intéressé à un autre concept qui est l'E-Veille territoriale ; Nous l'avons désigné ainsi puisque notre objet consiste à nous attacher à la capacité de développement des territoires et villes moyennes qui mettent en œuvre les TIC comme leviers de développement.

Nous avons repéré deux catégories de dimensions.

1 :Dimensions latérales : la référence au territoire physique,

2 :Dimension verticale : le prolongement virtuel du territoire physique.

Dimensions latérales

C'est-à-dire comme nous l'avons indiqué dans ce méta-modèle.

En interne : quelles sont les ressources de capacité de compétences et de capacités de transfert de ces compétences ? Quelles sont les forces de cohésion interne au projet ?

En externe : c'est l'autre volet de la démarche d'intelligence territoriale. De quelle façon allons-nous renforcer notre attractivité ? Quelles sont les forces d'attractivité externe de notre territoire ? Il s'agit de la dimension latérale.

Dimension verticale.

Il est pas inintéressant de repérer sur Internet qu'un territoire essaie de se promouvoir à l'aide d'un site puis, de détecter que le serveur qui accueille le site d'une ville, ou d'un territoire, est hébergé à Los Angeles ou à Paris ou à Vienne. Nous disposons d'outils qui vont nous permettre de représenter l'espace virtuel. C'est-à-dire de quelle façon est-ce qu'un internaute un peu averti perçoit un territoire lors d'une déambulation sur internet ? via l'aide de quelques outils de représentation cartographique, et en déduit l'existence, l'absence, de la présence d'un territoire sur internet.

Nous sommes entrain de développer deux catégories d'indicateurs :

Physiques : nous nous référons aux composantes géographique, historique.

Virtuelle : nous nous référons à la présence d'un espace territorial dans cette représentation cartographique que l'on perçoit sous la forme de bits.

Nous pouvons citer l'exemple d'une démarche qualitative de définition d'indicateur. Il s'agit de l'analyse réseau que nous avons pratiqué sur des territoires. Nous avons donc essayé d'évaluer quelles étaient les connections entre les acteurs locaux. Nous avons matérialisé quels étaient les liens et les distances entre ces acteurs locaux.

Il s'agit de l'application d'un dispositif communico-socio-technique local. Puis, nous avons rencontré les acteurs locaux afin de leur soumettre nos résultats. Avec les acteurs concernés, nous avons repéré par exemple, ici, une grappe d'acteurs locaux qui déclarent échanger des informations entre eux, là, une mixité des contacts entre des acteurs différents. Donc, nous pouvons en déduire que notre hypothèse de développement endogène et d'approche réseau ne peut trouver d'application sur le territoire étudié. Puis, par comparaison, par processus itératif, comparatif, nous avons isolé des faiblesses locales. Pour aller plus loin dans l'application de notre démarche, nous pouvons rencontrer ce genre de questionnement de la part d'une ville, d'un Conseil Régional, d'un Conseil Général. Et en mettant en place ce dispositif nous pouvons essayer de repérer les politiques annoncées en matière de technologie d'informations et de la communication. Nous pouvons essayer d'étalonner le territoire par rapport à d'autres villes, d'autres régions, d'autres pays.

Il s'agit donc bien entendu d'applications avec Internet. Du repérage du fournisseur jusqu'à l'étude de ce qu'on appelle, de ce que l'on nomme la littérature grise des thèses, des rapports, l'accès aux bases de données, des études économiques, d'évaluation d'un territoire. Il s'agit aussi bien entendu de repérer des acteurs publics avec une sensibilité voisine de façon à s'étalonner, à se comparer à d'autres territoires, et d'essayer d'être attentifs à leurs initiatives.

BIBLIOGRAPHIE

Atlan H.,(1986) *A tort et à raison*, Seuil, Paris.

Audretsch D.B.,(2001) « Globalisation and communication technologies and the Role of Small firms in Innovation, in Feldman M et Massard N., *Institutions and systems in the geography of innovation*, Kluwer Academic Publisher.

Bailly & al, (1995) Collectif, *Stratégies spatiales : comprendre et maîtriser l'espace*. GIP reclus, Montpellier.

Bertacchini Y., (2000) «*How to federate some local resources by developing new links ?* », Proceedings of ISA 23 Conference

- Rio de Janeiro, The Endless Transition, *Sciences Studies*, USA, 2000.
- Bertacchini Y.,(2002) « Tic & Territoire: Quels développements? », 1^{ères} Rencontres Internationales de Saint-Raphaël, 10 & 11 mai , Saint-Raphaël
- Bertacchini Y.,(2002) Territoire et Territorialités. Vers l'intelligence territoriale, -volet 1-, 200 pages, Collection Les E.T.I.C(Ecrits des Technologies de l'information et de la Communication .
- Bougrain F.,(1999) «Les enjeux de la proximité institutionnelle lors du processus d'innovation», *Revue d'économie régionale et urbaine* n°4, IERSO, Bordeaux.
- Jodelet D., (1997)*Représentations sociales: un domaine en expansion*, in «Les représentations sociales». Sociologie d'aujourd'hui, PUF, Paris
- Kant E.,(1912) *Critique de la raison pure*, Traduit de l'allemand par Jules Barni, revue et corrigée par P. Archambault.-Paris, E. Flammarion (1912). 2 vol In-12°, [8°R. 25527], (Les meilleurs auteurs classiques français et étrangers),Paris.
- Major W.,(1999) «Approche systémique du territoire», Colloque de la Systémique, Université de Zurich.
- Poche B., déjà cité.
- Poche B.,(1996) *L'espace fragmenté. Eléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, L'Harmattan, Paris.
- Porter, Michael E.,(1990)«Europe's Companies After 1992:Don'tCollaborate, Compete» The Economist, June 6, 1990, pp. 17-19.
- Prelaz-Droux R.,(1995) *Conception d'un système d'information à référence spatiale pour l'aménagement et la gestion du territoire, Approche systémique et procédure de réalisation*, EPFL, Lausanne, Suisse.
- Prelaz-Droux R.,(1995) déjà cité
- Prelaz-Droux R.,(1995) déjà cité
- Schwarz E.,(1997) *Toward a Holistic Cybernetics. From Science Through Epistemology to Being*, Cybernetics and Human Knowing, Vol. 4 n° 1, Alborg.
- Tapscott D., Agnew D.,(2000) «Quelle gouvernance pour l'économie numérique?», *Problèmes économiques* n°2.675, Economie Internationale, Paris.

ATTRACTIVITE TERRITORIALE ET STRATEGIES DE LOCALISATION DES FIRMES : LE TERRITOIRE CORSE PEUT-IL DEVENIR UN NOUVEL EDEN ?

Christophe Storai⁶

**Cappeddem, iut de Corté
La citadelle
20250 Corté**

Christophe.Storai@iut.univ-corse.fr

Résumé : La notion de globalisation, largement galvaudée dans la littérature économique, a engendré simultanément de nouvelles pratiques de gestion organisationnelle des firmes multinationales et une recrudescence des formes de l'intégration économique régionale. L'objet de cette contribution consiste à analyser, à travers le prisme de l'économie globale, la prise en compte de l'environnement territorial dans la stratégie des firmes. D'une part, les spécificités de la régionalisation dans la globalisation semblent résulter moins d'un processus institutionnel ou d'accords politiques inter-gouvernementaux que du rôle catalyseur des firmes multinationales; et d'autre part, l'attractivité des territoires reposant sur une série d'avantages de localisation revêt une importance d'autant plus fondamentale que les firmes retiennent, comme territoires d'accueil de leurs investissements, uniquement ceux qui renforcent leur compétitivité. Dans l'économie globale, la flexibilité accrue des processus potentiels de délocalisation/relocalisation des activités remodèle ainsi sensiblement l'analyse des interactions entre les éléments du triptyque IDE-firmes multinationales-territoires d'accueil. C'est à la lumière de ces considérations que sera envisagée l'hypothèse selon laquelle le territoire corse pourrait devenir un nouvel éden en matière d'attractivité des IDE.

Mots-clé : Globalisation - régionalisation - attractivité territoriale - stratégies d'investissement des firmes multinationales

Summary : The concept of globalisation generated new practices of organisational management of the multinational firms. The object of this contribution consists in analyzing, through the prism of the total economy, the taking into account of the territorial environment in the strategy of the firms.

⁶ NDLR : Directeur de l'IUT de Corse

Attractivité territoriale et stratégies de localisation des firmes : le territoire corse peut-il devenir un nouvel éden ?

INTRODUCTION

La notion de globalisation, largement galvaudée dans la littérature économique, reçoit de multiples définitions très souvent confuses pour interpréter la nouvelle tendance de la mondialisation qui se développe à partir des années 1980. A l'origine, ce concept a été répandu dans l'analyse économique internationale par les travaux de Levitt (1983), Porter (1986) et Doz (1986) concernant la gestion de l'organisation des firmes multinationales. Il caractérise les nouvelles conditions de la concurrence internationale au sein des divers marchés, dans lesquels les rivalités s'exercent dans une perspective globale au sens où les positions concurrentielles sur les marchés solvables sont fortement interdépendantes et se déterminent réciproquement.⁷

La multiplication des publications sur ce sujet a conféré au terme de globalisation un caractère simultanément générique et ambigu. En effet, ce phénomène de globalisation semble s'appliquer aussi bien à l'environnement concurrentiel dans lequel les firmes opèrent (globalisation d'un marché, d'un secteur, d'un produit) qu'aux diverses modalités comportementales établies par les entreprises dans ce contexte (globalisation des stratégies). Il est clair que les deux dimensions sont éminemment liées, néanmoins il serait réducteur d'appréhender la globalisation simplement comme une nouvelle étape de l'internationalisation sans considérer l'interaction de deux paramètres. Le premier concerne l'accroissement de la mobilisation internationale des ressources: des facteurs de production nationaux et jusque-là relativement immobiles, en dépit de l'existence de firmes

⁷ Notons que la globalisation, qui émerge également dans la sphère financière, s'accompagne d'une forme d'hégémonie des conceptions néolibérales en matière d'attraction des investissements directs étrangers (IDE) (Andreff, 1999)

multinationales, deviennent plus mobiles. Le second a trait à l'ampleur mondiale que prend le jeu concurrentiel, caractérisée notamment par l'intégration fonctionnelle d'activités géographiquement dispersées au sein des firmes multinationales⁸.

L'objet de cette contribution consiste à analyser, à travers le prisme de l'économie globale, la prise en compte de l'environnement territorial dans la stratégie des firmes. Nous procéderons en trois étapes. La première sera centrée sur la dynamique des nouvelles configurations régionales qui préside à la spécificité de l'intégration économique régionale issue de la globalisation. La nouvelle perception du territoire qui en résulte marque une rupture avec la conception de l'espace économique relative à la logique de *l'économie multinationale* (Michalet, 1999a).⁹ La seconde

⁸ La globalisation a également engendré un changement dans l'organisation des secteurs productifs nationaux. Aux structures de types "secteurs-filières" strictement nationaux se sont substitués des systèmes complexes d'opérateurs industriels en totale interaction, pour lesquels les frontières nationales n'ont plus guère de sens, et dans lesquels les positions des acteurs sont irrémédiablement interdépendantes.

⁹ Dans ses travaux relatifs à l'attraction des IDE, C.A. Michalet considère trois logiques économiques eu égard à la coexistence des modalités prédominantes de la mondialisation: échanges internationaux des biens et services, flux d'IDE et circulation des capitaux. "*La logique de l'économie inter-nationale a pour objet d'expliquer les échanges de biens et services entre les Etats-Nations. Sa position dominante dans l'analyse de la mondialisation s'est étendue sur une période allant des débuts du capitalisme, jusqu'au milieu des années 1960.*" (Michalet, 1999a, p.19)... "*La nouvelle figure dominante de la mondialisation, l'économie multi-nationale, émerge à partir du début des années 1960. Elle va privilégier la dimension des flux d'investissement direct à l'étranger et la mobilité des activités productives des firmes d'un territoire à l'autre.*" (ibid, p. 24)... "*La logique de l'économie globale comme nouvelle configuration de la mondialisation s'impose à partir du début des années quatre-*

sera consacrée à l'analyse des interactions entre les composantes du tripode IDE-firmes multinationales-territoires d'accueil. Il est clair que tout projet de localisation industrielle nécessite d'appréhender l'articulation entre le global et le local. Pour désigner l'émergence simultanée de la globalisation et de préoccupations de développement à l'échelle locale en réaction à ce phénomène global, un concept nouveau est apparu au début des années 1990: *la glocalisation* (Mair, 1991). Ce néologisme a conduit à accorder une place particulière au territoire, défini comme un espace enraciné et approprié possédant des propriétés que d'autres n'ont pas et qui ne peuvent guère s'exporter. Le territoire n'est plus un simple support de facteurs de localisation, mais un acteur possédant des modes de régulation et d'organisation spécifiques (Savy et Veltz, 1995) que les firmes multinationales intègrent dans leurs stratégies d'IDE. A la lumière de ces considérations, la troisième étape s'attachera à considérer l'hypothèse selon laquelle le territoire corse pourrait devenir un nouvel éden en matière d'attractivité des IDE.

1. globalisation et nouvelles formes de régionalisation

Les décennies 1980 et 1990, qui ont vu naître puis se développer l'économie globale, ont été marquées par une recrudescence des formes de l'intégration économique régionale. Une première variante de la régionalisation repose sur un modèle analytique traditionnel présenté au début des années 1950 par J. Viner et approfondi ensuite par B. Balassa.¹⁰ Celui-ci a servi de référence au projet de construction de la Communauté économique européenne, tel qu'il apparaît avec la signature du traité de Rome, puis approfondi par l'adoption de l'Acte Unique et définitivement finalisé, à la suite du

vingts. Elle s'accompagne généralement de la réduction des mesures protectionnistes et de l'adoption de modèles de développement fondés sur la promotion des exportations qui éliminent ceux qui donnaient la priorité à la substitution aux importations. Elle est aussi renforcée par le renouveau de l'intégration régionale." (Ibid, p.32).

¹⁰ Cf. J. Viner (1950) et B. Balassa (1961).

traité de Maastricht, en Union européenne. Cette forme d'intégration régionale a suscité d'autres expériences en matière d'union économique comme l'illustre la création du Mercosur en Amérique Latine.

1.1 Les spécificités de la régionalisation dans la globalisation

Sans entrer dans une analyse approfondie des séquences proposées par Viner et Balassa, il est nécessaire de préciser que le concept d'intégration économique, à partir de la formation de zones de libre-échange puis d'unions douanières, est exclusivement centré sur l'intensification des flux d'échanges de biens et des services induite par la suppression des droits de douane entre les partenaires des accords. Cette approche a, semble-t-il, perdu une partie sensible de sa portée analytique pour rendre compte des spécificités de la régionalisation dans la globalisation.

D'une part, en ne considérant que les échanges, la théorie des unions douanières se situe dans le cadre paradigmatique de *l'économie inter-nationale*¹¹, ce qui exclut de son champ analytique la dimension propre aux nouvelles formes de l'intégration régionale axée sur les flux d'investissements directs et de capitaux de même que sur les réseaux internalisés de filiales de firmes multinationales; d'autre part, une des conditions préalables et fondamentales à la réussite de l'union douanière est l'homogénéité du niveau de développement des partenaires.¹² Or, l'élargissement potentiel de l'Union européenne à de nouveaux partenaires notamment les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), comme la vocation de l'ALENA à s'élargir à d'autres nations sud-américaines constituent l'archétype d'une intégration économique faisant abstraction de la condition d'homogénéité économique et institutionnelle des futurs pays membres.

¹¹ Au sens de Michalet, Cf. *supra* note 3.

¹² La condition de similarité du développement des économies partenaires reposant sur l'hypothèse, largement vérifiée dans la réalité, que les échanges multilatéraux entre les pays sont d'autant plus intenses que les écarts dans les revenus par tête sont faibles.

Il faut également souligner une tendance grandissante à l'intégration régionale qui résulte moins d'un processus institutionnel ou d'accords politiques inter-gouvernementaux que du rôle catalyseur des firmes multinationales. De ce point de vue, l'exemple de l'APEC alliant les pays de l'ASEAN et les deux grandes nations industrielles du Pacifique, les Etats-Unis et le Japon, est symptomatique d'une régionalisation fondée sur l'intensification des flux commerciaux et d'investissements directs entre les économies résultant des réseaux d'échanges entre les filiales des firmes multinationales japonaises et nord-américaines. Il semble donc que les stratégies des firmes façonnent spécifiquement l'intégration régionale dans le cadre de la globalisation. Dans ce contexte, l'attractivité des territoires reposant sur une série d'avantages de localisation revêt une importance d'autant plus fondamentale que les firmes retiennent, comme territoires d'accueil de leurs investissements, uniquement ceux qui renforcent leur compétitivité.

1.2 Attractivité territoriale et stratégie globale des firmes multinationales

La globalisation a introduit de nouvelles règles du jeu, à la fois dans les stratégies d'investissement des firmes multinationales et dans la concurrence aiguë s'exerçant entre les territoires potentiellement attracteurs des implantations des entreprises. Depuis le milieu des années 1980, les politiques de libéralisation des activités économiques généralisées à une grande majorité des pays, indépendamment de leur niveau de développement, la montée des mécanismes de marché et de l'initiative privée relativement aux interventions des Etats et des entreprises publiques ont profondément remodelé l'attitude des autorités gouvernementales à l'égard des investissements étrangers.

Une logique d'attraction des IDE s'est largement substituée aux politiques étatiques de restriction-réglementation des implantations des firmes étrangères (Andreff, 1999). Désormais, ce sont les choix stratégiques de localisation des firmes multinationales qui préfigurent la réalisation des retombées macroéconomiques inhérentes aux

investissements étrangers dans un territoire d'accueil¹³. En exacerbant la concurrence entre les firmes, la globalisation a également engendré une nouvelle logique comportementale des acteurs concernés par cette nouvelle dynamique économique. Les firmes multinationales développent des stratégies directement mondiales¹⁴ et arbitrent entre les localisations de plusieurs territoires d'accueil potentiels.

En d'autres termes, la compétition inter-territoriale implique que l'attractivité d'un espace géographique ne peut être conçue sans prendre en compte les finalités des implantations à l'étranger des entreprises. Dans la logique de la globalisation, la dialectique de l'attractivité repose inévitablement sur une interaction entre des intérêts micro et macroéconomiques, d'où l'indispensable convergence entre les stratégies des firmes et les politiques économiques gouvernementales.

Traditionnellement, l'analyse économique retient une trilogie propre aux comportements stratégiques des entreprises en matière d'IDE:

- une stratégie *primaire* ou d'accès aux ressources naturelles du sol et du sous-sol;
- une stratégie *horizontale* ou de marché;
- une stratégie *verticale* ou de minimisation des coûts.

Il n'est pas dans notre intention d'approfondir la distinction formelle entre ces trois finalités de décisions d'investissement¹⁵, mais précisément d'explicitier les choix de localisation des firmes dans le cadre de l'économie globale. De manière générale, la

¹³ Comme le note Michalet, La dialectique a changé: "Avec la globalisation, les firmes mettent désormais les territoires en concurrence les uns avec les autres en fonction de leur recherche de compétitivité maximale, alors que dans la multinationalisation, c'étaient les gouvernements et les administrations qui sélectionnaient les "bons" projets d'investissement proposés par les firmes, en fonction de leurs priorités à moyen-long terme."(Michalet, 1999b, p.387).

¹⁴ Elles sont d'ailleurs qualifiées de "multinationales globales" (Andreff, 1996a).

¹⁵ De nombreuses publications facilement accessibles ont été consacrées à cet effet, Cf. par exemple, Michalet (1998), Mucchielli (1998), Markusen (1995).

stratégie d'accès aux ressources naturelles est assimilée à la recherche d'approvisionnements inexistantes dans le pays d'origine, ou de meilleure qualité et/ou de moindre coût à l'étranger. La stratégie de marché vise à produire d'une part, pour le territoire d'implantation, une gamme de biens qui reproduit intégralement ou partiellement celle de la maison-mère en fonction des caractéristiques locales de la demande; et d'autre part, elle concerne des pays de niveau de développement équivalent (les investissements considérés sont ici de type Nord-Nord, croisés et intrabranche, d'où la qualification de stratégie horizontale). A l'inverse, la stratégie verticale répond à un objectif de rationalisation de la production et génère des flux d'investissement de sens Nord-Sud déterminés par les divergences de niveau de développement des nations partenaires, ce qui confère aux vagues d'investissement un caractère simultanément unilatéral et intersectoriel.¹⁶

Cette distinction conventionnelle entre les variantes comportementales des firmes en matière de stratégies d'IDE est sans doute validée dans la réalité jusqu'au milieu des années 1980; toutefois, les faits stylisés propres à la globalisation rendent cet archétype sinon caduc du moins non systématique. En effet, selon une enquête menée en 1997 par le Foreign Investment Advisory Service (FIAS)¹⁷ relative aux IDE réalisés dans les pays de l'

¹⁶ Cette opposition didactique entre les IDE horizontaux et verticaux renvoie à la distinction désormais académique entre les *filiales-relais* et les *filiales-ateliers* chère à M. Delapierre et C.A. Michalet (Delapierre et Michalet, 1976): les premières illustrant les caractéristiques de la spécialisation internationale intrabranche fondée sur les marchés imparfaits, alors que les secondes génèrent une localisation des IDE centrée sur la différenciation des dotations en facteurs dans la tradition de la spécialisation inter-sectorielle propre à la théorie *heckscher-ohlinienne* du commerce international.

¹⁷ Cf. Michalet (1997), le FIAS est un département conjoint de la Banque Mondiale et de la Société Financière Internationale qui a mené une étude concernant les flux d'IDE réalisés par une centaine de multinationales nord-américaines, japonaises et européennes dans plusieurs secteurs d'activités (chimie, électronique, matériel électrique, télécommunications, textile-confection, construction automobile, hôtellerie,...).

ASEAN, les PECO et les pays de pourtour méditerranéen (PPM), il semble que fondamentalement les firmes suivent des stratégies *transversales* qui combinent, de façon alternative ou simultanée, la recherche de sources d'approvisionnement fructueuses avec les avantages d'un marché dynamique de grande taille et la minimisation des coûts de production. Comme le précise W. Andreff: "*les stratégies globales, apparues dans certaines FMN depuis une quinzaine d'années, ont plusieurs caractéristiques, la première d'entre elles étant précisément que la FMN joue systématiquement sur les trois stratégies, en fonction (...) de ses contraintes microéconomiques propres (...) de l'état des marchés nationaux et mondiaux, et des localisations avantageuses qui se présentent à elle, sinon à tout instant, du moins au moment de chaque décision stratégique.*" (Andreff, 1999, p. 402).

Dans l'économie globale, les firmes multinationales sont simultanément plus sélectives dans les choix de localisation de leurs activités financières, commerciales ou productives, et plus crédibles dans la capacité à déterritorialiser leurs investissements et leurs implantations. La flexibilité accrue des processus potentiels de délocalisation/relocalisation des activités remodèle ainsi sensiblement l'analyse des interactions entre les éléments du triptyque IDE-firmes multinationales-territoires d'accueil.

2. IDE-firmes multinationales-territoires d'accueil: une interaction complexe dans la globalisation

Tout en opérant une rupture épistémologique forte avec les fondements théoriques traditionnels de la spécialisation internationale¹⁸, la globalisation réhabilite un concept typiquement *smithien* en matière d'échange international: celui de l'avantage absolu. En effet, pour être retenus comme lieux d'implantation des IDE, les territoires doivent répondre favorablement et intégralement à un certain nombre d'avantages de localisation

¹⁸ Cf. Les modèles théoriques *ricardien* et *heckscher-ohlinien* de l'échange international.

requis par les firmes multinationales. En d'autres termes, plus les offres des territoires et les demandes des firmes seront en adéquation, moins les IDE seront volatiles. La dialectique attractivité des territoires/compétitivité des firmes repose sur une vision dynamique de cet adage.

2.1 Avantages compétitifs des firmes et avantages absolus des territoires

Les avantages compétitifs chers à M. Porter¹⁹ peuvent provenir de deux sources: celles qui réduisent les coûts de production (innovations technologiques ou coûts des facteurs de production) et celles qui permettent la différenciation des produits (marques, publicité, concurrence monopolistique). Dans l'économie globale, la compétitivité des firmes s'analyse comme la prédisposition de ces dernières à conquérir des parts du marché mondial dans un contexte concurrentiel typiquement oligopolistique largement propice à une interdépendance globale entre les acteurs d'un même secteur d'activités (Chesnais, 1994). De ce point de vue, la coexistence des concepts de firme-réseau et de réseau de firmes génère des firmes multinationales de type global (Guilhon, 1998), qui organisent verticalement leurs implantations et leurs filiales étrangères en une chaîne internationalement intégrée (Savary, 1993) et s'intègrent elles-mêmes dans des réseaux d'alliance avec d'autres firmes multinationales. Ces alliances stratégiques, nouvelles formes d'investissement international typiques de deux dernières décennies du XX^{ème} siècle, ont engendré des comportements de coopération/concurrence -dans un environnement ou les frontières des secteurs, des groupes, et des firmes sont mouvantes- illustratifs de la théorie des *jeux stratégiques* (Combe et Mucchielli, 2001).

Les avantages absolus de localisation implémentent l'attractivité des territoires susceptibles de répondre aux besoins et aux attentes des investisseurs potentiels. Tout espace géographique désireux d'attirer des IDE se doit de mettre en place une politique économique multidimensionnelle à même de susciter ces avantages absolus de

territorialisation.²⁰ Bien évidemment, la dynamique de l'attractivité se doit d'être conçue progressivement selon un archétype organisationnel permettant, au préalable, de lisser un cadre macroéconomique et institutionnel favorable à la qualité de l'environnement des entreprises. Les investisseurs s'efforçant de réduire l'incertitude et les coûts de transaction relatifs à leurs projets de localisation, il est prépondérant, pour un territoire, de privilégier une logique liminaire de pré-requis préfigurant la crédibilité de toute stratégie de promotion des investissements. En adoptant une stratégie globale, les firmes multinationales mettent, d'une part, les territoires potentiels d'accueil en situation de concurrence accrue; et d'autre part, elles acquièrent un pouvoir d'émancipation à l'égard de l'espace géographique et économique de localisation.²¹

2.2. Attractivité, promotion des IDE et souveraineté des firmes en matière de localisation

L'attractivité d'une nation (ou d'une région) concerne fondamentalement la capacité d'un territoire (national ou régional) à attirer les investissements étrangers et locaux. Pour être ainsi retenu comme lieu de localisation virtuel, le territoire devra préalablement satisfaire à des pré-conditions macroéconomiques permettant à l'investisseur d'évaluer la rentabilité de son projet d'implantation et la confronter avec celle qu'il peut obtenir dans d'autres localisations possibles. Autrement dit, il est nécessaire qu'un ensemble ciblé de variables soit suffisamment lisible pour pouvoir analyser *l'environnement général des affaires*. Parmi les informations requises, celles ayant trait à la soutenabilité d'un régime économique et politique stable, de même que celles précisant les modalités du

²⁰ Notons que, compte tenu du caractère pluridimensionnel de la globalisation, la mise en œuvre d'une politique d'attractivité territoriale se voudra uniforme à l'égard de la nationalité des investisseurs: la discrimination entre les firmes locales et étrangères devenant insignifiante dans le contexte de l'économie globale.

²¹ Andreff considère que "certaines firmes deviennent complètement *footloose* ("libres comme l'air") en matière de localisation" (Andreff, 1999, p.407).

¹⁹ Cf. M. Porter (1988)

climat des investissements semblent les plus prisées. Toutefois, ces considérations sont loin d'être exhaustives, comme le précise C. A. Michalet: "*ils (les investisseurs) privilégient les pays qui suivent une politique économique libérale, favorable à l'économie de marché, ouverte sur l'extérieur car ils craignent que les décisions discrétionnaires des gouvernements et de leurs administrations. L'existence de programmes de privatisation constitue un signal positif, non seulement parce qu'ils ouvrent des opportunités d'investissement, mais aussi, parce qu'ils manifestent clairement une orientation politique favorable à l'initiative privée.*" (Michalet, 1999b, pp.392-393). Une fois établies ces conditions pré-requises, le territoire s'efforcera de promouvoir l'existence de facteurs déterminants susceptibles de crédibiliser son attractivité.²²

2.2.1. L'attractivité: une notion pluridimensionnelle

Il est possible de repérer plusieurs dimensions indispensables à l'attractivité territoriale qui reflètent les priorités incompressibles des investisseurs potentiels dans l'optique d'une implantation durable. En premier lieu, l'avantage de localisation relatif à la taille du marché et ses perspectives de croissance anticipée revêt une importance majeure pour les firmes. Ce constat de la primauté du marché, mis en exergue par l'enquête précitée du FIAS, suscite quelques commentaires additionnels. En effet, la globalisation a généré un cadre conceptuel inhérent au marché bien différent de la configuration analytique marchande typique du paradigme de l'économie multi-nationale. Les firmes globales conçoivent des stratégies en référence non plus à un marché *multi-domestique*, mais à une zone marchande intégrée dans un processus de régionalisation.²³

²² Cette vraisemblance des paramètres fondamentaux de l'attractivité du territoire augurera de sa capacité à figurer, selon l'expression empruntée à C.A. Michalet, sur "*la short list*" des investisseurs.

²³ La régionalisation regroupe des Etats-Nations dans des ensembles politiques ou économiques plus ou moins fédérés. Plus précisément, "*l'intégration régionale lie des pays géographiquement proches*

La forte attractivité de certains pays de l'ASEAN (la Thaïlande et la Malaisie), en confirmant la logique stratégique transversale des IDE globaux, est parfaitement caractéristique de cette nouvelle tendance conceptuelle de l'organisation de la production et des échanges dans la globalisation. L'optimisation de la production délocalisée est envisagée dans un espace géographique élargi dans l'optique de tirer profit des différents potentiels nationaux en termes d'offre (coûts) et de demande (Fabry et Maximin, 1997)

En second lieu, eu égard au degré croissant de sophistication des technologies incorporées dans les procédés de production utilisées par les firmes multinationales, la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée associée à l'existence d'un tissu industriel local performant constituent un autre déterminant fondamental de l'attractivité d'un territoire d'accueil des IDE. C'est précisément la qualité du capital humain (bon niveau d'expérience et de formation initiale des ingénieurs, des cadres et autres techniciens supérieurs) qui confère un avantage comparatif indéniable aux PECO en matière d'attraction des investisseurs étrangers (Andreff, 1997; Drouet, 1999).²⁴

Enfin, dans la perspective accrue des spécificités de l'organisation globale des firmes, l'efficacité des réseaux d'infrastructures informationnelles et communicationnelles (télécommunications et système des transports) revêt une importance cruciale. L'espace internalisé de la firme repose sur une circulation "en flux tendus" des capitaux, des informations, des produits et des hommes entre les filiales implantées dans une grande diversité de nations. Cette dimension de la gestion des firmes multinationales est d'autant plus fondamentale, qu'à la fin de la décennie 1990, la part des échanges internationaux intra-firme dans le commerce

entre lesquels les relations économiques tendent à s'affranchir des frontières politiques pour favoriser la formation de marchés intégrés" (Siroën, 2000, p.3)

²⁴ Bien évidemment, la globalisation n'a pas condamné l'existence de nombreux secteurs productifs intensifs en main d'œuvre peu qualifiée (la chaussure, les jouets...). Toutefois dans ces derniers, la théorie *éclectique*, chère à Dunning, nous enseigne que les délocalisations s'effectuent sous formes de ventes de licence et/ou d'accord de sous-traitance (Dunning, 1988).

mondial global avoisinait le pourcentage de 40% (ONU, 1999). En définitive, l'attractivité d'un territoire recoupe sensiblement l'idée de *diamant* de l'avantage national selon Porter (Porter, 1990, p.72). Il est clair que la capacité de polarisation des IDE d'un espace géographique déterminé est largement dépendante de sa propension à satisfaire les différents aspects de la stratégie globale des firmes (*ibid*, pp.607-613).

2.2.2 La dynamique de promotion des IDE

Toutefois, la dynamique d'attractivité d'une nation n'est pas un *deus ex machina*; elle est évolutive et se construit par des politiques publiques de promotion des investissements étrangers. La construction et/ou la valorisation des avantages de localisation repose sur quatre paramètres essentiels: les services alloués aux investisseurs, la promotion ciblée de ces investisseurs, le système d'incitations financières et l'image du territoire (Michalet, 1999a). Il entre moins dans notre démarche d'explicitier exhaustivement ces champs d'action essentiels²⁵ que d'en saisir la logique globale afin de promouvoir une trame générale d'attractivité territoriale pérenne.

L'économie globale a généré un processus mondial de libéralisation des initiatives d'accueil de l'IDE (UNCTAD, 1994)²⁶; parallèlement, une tendance à la surenchère, menée par les Etats, quant aux avantages institutionnels, fiscaux et financiers fournis aux investisseurs étrangers a été notoirement observée. Cette conception qui conduit à considérer les incitations comme la panacée en matière d'attraction des investissements est largement inefficace. D'une part, une grande majorité des études empiriques consacrées à ce

²⁵ Le lecteur intéressé par un développement exhaustif des techniques de promotion des investissements étrangers pourra se référer aux travaux de C.A. Michalet, cf. (Michalet, 1999a, chapitre 3).

²⁶ Il s'agit d'un processus incluant la suppression des mesures discriminatoires à l'égard de l'IDE qui distordent le marché, l'atténuation ou l'élimination des restrictions, ainsi que des incitations spéciales à l'IDE par les gouvernements, l'établissement de règles favorables de traitement et de protection des filiales étrangères.

sujet montre manifestement que la présence d'un système d'incitation n'est qu'au mieux un déterminant subalterne influençant la décision d'investir à l'étranger (UNCTAD, 1995); et d'autre part, une firme multinationale tend à privilégier l'évaluation de la rentabilité économique et non financière d'un projet de localisation. Ce faisant, l'existence d'exonérations fiscales et autres aides financières est négligeable pour l'investisseur, puisque sa durée effective (traditionnellement 3 à 5 ans) est fondamentalement plus courte que la temporalité présagée de l'appréciation de l'implantation (généralement le moyen-long terme).

Au risque d'engendrer des dépenses publiques irréversibles, toute politique d'attractivité territoriale doit, semble-t-il, s'évertuer à conjuguer les critères propres à la crédibilité et à la lisibilité du climat d'investissement local. En d'autres termes, les agences de promotion des investissements (API) ont à développer des techniques de construction de l'attractivité d'un territoire qui relèvent d'une démarche typique de marketing. A cet égard, il serait judicieux de distinguer la nature des services alloués aux investisseurs, en dissociant notamment les phases préalable et postérieure à l'investissement. En effet, même si l'objectif ciblé de ces services concerne la minimisation des coûts de transaction dans la recherche d'une localisation optimale pour les implantations des firmes, il n'en demeure pas moins que cette distinction temporelle est essentielle à plusieurs titres. D'abord, une part croissante des IDE est constituée par l'extension d'infrastructures existantes financées particulièrement par des réinvestissements locaux des bénéficiaires nationaux ou par emprunts régionaux.²⁷ De plus, si les API ont un rôle primordial d'interface entre les investisseurs potentiels et l'administration (notamment en fournissant simultanément les informations normalisées sur l'économie et la législation du territoire d'accueil de même que les renseignements spécifiques relatifs à des domaines d'activités précis facilitant la prise de décision), elles doivent également sonder les firmes étrangères

²⁷ Ces mouvements d'investissements sans transfert international de capitaux conduisent à penser que les flux d'IDE dépassent, dans tous les pays, les statistiques issues des balances des paiements.

déjà installées à propos de leur niveau de satisfaction et de leurs futurs projets. Enfin, cette double démarche permet non seulement de synthétiser les avantages de localisation de l'espace géographique considéré, mais également elle confère aux API une fonction de conseil en aménagement de l'environnement des entreprises dans l'optique sous-jacente de renforcement de l'attractivité du territoire.

La promotion de l'image de ce dernier sera ainsi largement argumentée et apparaîtra d'autant plus crédible que les pouvoirs publics auront bien pris soin de remplir les conditions pré-requises et nécessaires à toute politique visant à façonner l'attractivité territoriale.

2.2.3 La souveraineté des firmes en matière de localisation

La libéralisation des politiques économiques en matière d'attraction des IDE a manifestement modifié les rapports qu'entretiennent les firmes multinationales avec la géographie économique des territoires de localisation. Si jusqu'au milieu des années 1980, les variantes comportementales des firmes, eu égard à la nature (primaire, horizontale ou verticale)²⁸ de la stratégie de délocalisation adoptée, étaient très sensibles aux politiques étatiques plutôt restrictives dans l'accueil des IDE²⁹; il semble que "*les firmes globales peuvent être considérées comme disposant à priori, d'une liberté presque totale de choix des lieux d'implantation des activités*" (Rainelli, 1999, p.74). Outre le fait que les entreprises acquièrent, en recourant fréquemment à la commutation (délocalisation, relocalisation) de leurs unités de production au niveau mondial, un pouvoir d'émancipation vis à vis des espaces géographiques et économiques d'implantation; le recours massif aux diverses modalités d'alliances stratégiques (Combe et Mucchielli, 2001) attribue aux firmes une capacité à neutraliser l'importance de la variable localisation des investissements à l'étranger. D'ailleurs, cette dernière thématique associée à celles des économies

²⁸ Cf. *supra*, point I.2

²⁹ Cette réalité plaçait les firmes multinationales dans un rapport de dépendance vis à vis des lieux d'implantation géographique déterminés (Andreff, 1996b)

d'agglomération a inspiré, au début des années 1990, la naissance d'un nouveau courant analytique qualifié de géographie économique (Krugman, 1991).³⁰

En définitive, la globalisation a généré une tendance croissante à la conception de stratégies impulsant progressivement les potentialités de déterritorialisation des firmes multinationales en desserrant le lien entre les IDE et les territoires d'accueil. Ces faits stylisés ont d'ailleurs profondément remodelé la dialectique fondée sur le pouvoir de négociation entre les firmes multinationales globales et les pouvoirs publics locaux. S'il apparaît assez clairement que celles-ci ont acquis une capacité à flexibiliser l'attitude des autorités étatiques ayant force de loi sur un espace géographique donné, il ne faut pas pour autant conclure à la désuétude de *la théorie du pouvoir de négociation* au regard de la vague de libéralisation et de promotion des IDE engagée depuis le milieu des années 80 et soutenue par les organisations internationales (Combe et Mucchielli, 1998). En effet, les restrictions juridiques aux IDE n'ont plus cours de nos jours dans les nations occidentales, tandis que les pays du Sud ont notoirement assoupli leur législation; mais il n'en demeure pas moins que les mesures juridiques ne rendent pas totalement compte du phénomène des obstacles aux IDE: bon nombre de pays (en Europe, en Asie comme en Amérique de Nord) ayant maintenu de facto des écueils aux investissements directs (normes de contenu local, protection des droits de propriété intellectuelle...) relevant des *Trade Related Investment Measures* (ou TRIMs).³¹ De ce point de vue, la théorie du pouvoir de négociation appréhende justement ces restrictions comme le résultat d'un compromis entre les préférences des firmes multinationales et celles des territoires hôtes.

A la lumière de ces considérations, il reste à considérer l'hypothèse selon laquelle le territoire corse pourrait devenir un nouvel

³⁰En étant à l'origine de travaux spécifiques appliqués aux implantations à l'étranger des firmes multinationales, ce nouveau courant analytique impulse un renouveau de l'analyse conjointe de l'économie régionale et internationale.

³¹Littéralement, les mesures concernant les investissements qui influencent le commerce international.

espace de polarisation des IDE dans la région euro-méditerranéenne.

3. Quelle attractivité pour le territoire corse dans l'espace euro-méditerranéen ?

Le territoire corse présente un certain nombre de spécificités géographiques, historiques, institutionnelles et fiscales qu'il convient d'évoquer au préalable de toute perspective analytique relative à son attractivité.

3.1. La contextualisation du territoire corse

Située au centre du golfe de Gênes, au cœur même de l'arc méditerranéen défini par l'Union européenne³², l'Ile de Beauté a été érigée en collectivité territoriale de la république française par la loi du 13 mai 1991. La Corse est ainsi dotée d'un statut particulier qui lui confère des compétences et des pouvoirs spécifiques concernant :

- le développement économique, la fiscalité, l'agriculture, la forêt, le tourisme, l'habitat, l'énergie, les transports, l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche, la formation professionnelle, les constructions solaires et universitaires et l'aménagement du territoire;

- la protection de l'environnement, le développement local;

- le développement de la langue et de la culture corses;

- la diffusion artistique et culturelle, l'enseignement artistique;

- la conservation des monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat.

En outre, la Collectivité Territoriale de Corse (C.T.C.) dispose d'une compétence particulière avec le transfert de la voirie nationale dans son patrimoine (construction, aménagement, entretien et gestion de la voirie

³² La Corse est dotée d'une superficie de 8681 km² et déploie ses 1047 km de côtes sur 183 km de long et 84 km de large.

classée nationale) et se substitue à l'Etat pour la définition des grandes orientations et les modalités d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et toute destination de la France continentale. Enfin, la C.T.C. est chargée de l'élaboration de deux documents essentiels :

- le Plan de développement, qui détermine les objectifs à moyen et long terme du développement économique, social et culturel de l'île, auquel sont associés deux outils de programmation financière : le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) et le document unique de programmation (DOCUP) permettant la mise en œuvre complémentaire des crédits européens;

- le Schéma d'aménagement qui définit les orientations fondamentales en matière d'aménagement de l'espace, de protection et de mise en valeur du territoire insulaire.

De ce point de vue, eu égard aux handicaps liés à l'insularité et à une situation notoire de retard de développement, la Corse relève d'une zone européenne d'objectif 1 et bénéficie, à ce titre, des fonds structurels communautaires³³ tout en jouissant de deux dispositifs spécifiques : un système fiscal et une zone franche. Il entre moins dans notre analyse d'en dessiner les contours et d'en préciser les modalités que d'en apprécier l'impact sur le développement économique insulaire et sur l'attractivité du territoire corse.³⁴

Il convient néanmoins de souligner que les particularités fiscales de la Corse trouvent leur origine dans des textes qui datent du Consulat et du Premier Empire : les arrêtés Miot du 10.6.1801 et l'article 16 du décret impérial du 24.04.1811. Depuis, le législateur et la jurisprudence ont confirmé et amplifié cette spécificité. La loi n°94-1131 du 27.12.1994, portant statut fiscal de la Corse, a maintenu les dispositions antérieures et en a édicté de nouvelles destinées à favoriser les entreprises, en complément de la loi d'orientation et

³³ Le F.E.O.G.A. pour l'agriculture, le F.E.D.E.R. pour le développement économique et le F.S.E. pour la formation.

³⁴ Le lecteur intéressé par la teneur du statut fiscal et de la zone franche relatifs à la Corse peut se référer à la note de synthèse sur le système fiscal de la Corse disponible sur le site Eurisles Corse : <http://www.eurisles.com/fiscalite/fiscalite/corse/fisc.htm>.

d'aménagement du territoire. Parmi les mesures les plus caractéristiques, citons les diverses exonérations financières relatives à :

- l'impôt sur les sociétés, concernant -sur une période de 8 ans- les entreprises créées en Corse après le 1.1.1988 et avant le 1.1.1999, dans les secteurs de l'industrie, de l'hôtellerie, du BTP et de l'artisanat;

- la taxe professionnelle : suppression des parts perçues au profit des départements et de la région, abattement de 25% sur la part destinée aux communes.

C'est dans un contexte d'activité économique exsangue et dans le droit fil du statut fiscal de 1994 que la Corse fut érigée en zone franche, pour une période de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 1997. Cette mesure, au spectre très large et original, combinée aux dispositifs existants s'est matérialisée notamment par l'exonération de bénéfices, de taxe professionnelle et de réductions de cotisations sociales.³⁵

Pour un coût annuel oscillant autour de 67,5 millions d'euros (environ 450 millions de francs), la zone franche insulaire a généré des résultats économiques assez contrastés. En effet, si cette dernière a pu constituer une véritable manne d'oxygène pour les entreprises locales soucieuses de reconstituer leurs fonds propres ralentissant notablement le cycle de dépôts de bilans; en revanche, force est de constater qu'elle n'a pas exercé l'effet d'attraction potentiel vers les investisseurs continentaux. D'aucuns prédisaient *a priori* l'inefficacité de la zone franche parce que celle-ci procédait d'une volonté unilatérale du chef du gouvernement français (A. Juppé) sans consultation des élus corses. Qu'en sera-t-il de la loi relative à la Corse, adoptée le 18 décembre 2001, instituant en particulier de nouvelles mesures fiscales et sociales en faveur de l'investissement (article 48), ainsi qu'un Programme Exceptionnel d'Investissement (PEI) (article 53) ?

³⁵ Plus précisément, les entreprises ont bénéficié d'une exonération d'impôts sur les bénéfices (dans la limite de 400 000 francs par période de 12 mois), de taxe professionnelle (dans la limite de 3 millions de francs de base nette); tandis qu'au plan social, les cotisations patronales de sécurité sociales ont fait l'objet -pour les salariés du secteur privé employés en Corse- d'une ristourne de 1500 francs linéairement dégressive de 1 à 2 fois le SMIC.

3.2. Une politique publique d'attractivité territoriale en quête de fondement

Fruit d'une longue concertation programmée entre le gouvernement français dirigé par L. Jospin et les élus territoriaux insulaires, la loi relative à la Corse est entrée récemment dans les faits³⁶. Au travers de cette circonstance exceptionnelle, un PEI a été adopté, pour une durée de 15 ans, afin d'aider la Corse à surmonter les handicaps naturels que constituent son relief et son insularité, et pour résorber son déficit structurel en matière d'équipements et de services collectifs. Les modalités de mise en oeuvre de ce dispositif exceptionnel ont fait l'objet d'une convention conclue entre l'Etat et la C.T.C., en coordination avec les objectifs du CPER et ceux de la programmation des fonds structurels européens. Le coût total du PEI (1,98 milliard d'euros : environ 13 milliards de francs) sera financé par l'Etat à hauteur de 70%.

Il appartient désormais aux élus à déterminer les objectifs de ce programme, à opérer des choix pertinents en matière de développement, à apprécier judicieusement les besoins insulaires prioritaires tout en anticipant les évolutions de la Corse à long terme.³⁷

³⁶ Le lecteur soucieux de connaître la teneur de cette loi pourra se référer au *texte adopté n° 751 «petite loi» ASSEMBLEE NATIONALE Constitution du 4 Octobre 1958 Onzième Législature SESSION ORDINAIRE de 2001-2002 18 décembre 2001 Projet de loi relatif à la Corse (Texte définitif).*

³⁷ Les grands axes du PEI devraient concerner les thèmes de développement suivants (en pourcentage des fonds alloués au titre du PEI) :

- modernisation des infrastructures routières, ferroviaires et portuaires (64%);
- amélioration des équipements collectifs liés à l'eau, à l'assainissement et à l'élimination des déchets (14,5%);
- amélioration des services collectifs et affirmation du rôle de lien social, de la culture et du sport (10%);
- développement des formations professionnalisantes, ancrage et ouverture de l'Université (4%);
- organisation de la production agricole en filière (1,5%)

Deux principaux dangers guettent la mise en place de ce PEI: il serait dommageable d'une part, de raisonner dans une logique de saupoudrage des fonds obtenus; et d'autre part, de considérer ces derniers comme un complément au CPER et au DOCUP, sur des opérations déjà ciblées.

Bien au contraire, apparaissant comme un lieu privilégié du dialogue et des négociations entre la Corse et l'Etat, le PEI doit constituer l'ossature d'une politique publique d'attractivité du territoire corse. En d'autres termes, comment façonner, au sein d'une zone économique euro-méditerranéenne en pleine expansion, l'image d'un espace géographique insulaire susceptible de devenir un authentique lieu de polarisation des IDE, un véritable éden pour les firmes?

Pour susciter une décision d'investir, une politique publique ne doit pas se limiter à des mesures discrétionnaires favorisant l'implantation spécifique d'un type particulier d'entreprises, mais doit plutôt chercher à créer des conditions générales favorables (infrastructures matérielle et immatérielle) centrées sur les compétences des acteurs opérant sur le territoire, sans négliger les dynamiques productives émergentes des capacités d'organisation, d'innovation et de coopération.

Il semble fondamentalement moins important d'attirer, aveuglément, des investisseurs étrangers, que de créer un contexte pour que ceux-ci se sédentarisent grâce aux coopérations établies avec l'entreprenariat local. Aussi, la construction de partenariats entre capitaux extérieurs et capitaux locaux, la promotion du dynamisme des entreprises insulaires font partie intégrante d'une politique publique contextuelle ou « environnementale » d'attractivité territoriale.

C'est dans cette optique qu'il convient de concevoir les nouvelles mesures fiscales et sociales en faveur de l'investissement prévues par la loi relative à la Corse. Le panel d'incitations, prenant le relais de la zone franche, instituée jusqu'au 31 décembre 2012 un plan d'aides fiscales, susceptible

- développement d'une logique de projet, de territoires de projet, valorisation des atouts exceptionnels en matière environnementale et énergétique, ouverture de la Corse sur l'extérieur (2% à répartir).

d'encourager l'investissement dans les entreprises et donc la création d'activités et d'emplois dans les secteurs prioritaires de l'économie insulaire.³⁸ Une logique de projet par opposition à une précédente « dynamique de guichet » devrait donc stimuler le développement économique corse.

CONCLUSION

La dynamique de la globalisation a généré de profondes évolutions structurelles modifiant ostensiblement la nature des firmes multinationales, la conception de l'Etat et la configuration des territoires. La notion d'attractivité territoriale revêt une importance d'autant plus majeure qu'elle reste naturellement ciblée sur la problématique du développement local (Pecqueur, 2000). L'aménagement et le développement durable du territoire suscitent un processus d'adaptation aux perspectives de l'économie globale. Comme l'a souligné la *Datar*, "*la compétition mondiale impose la solidarité locale source d'économies externes. La compétition internationale renforce la vocation économique des bassins d'emplois qui se spécialisent progressivement dans des secteurs et des filières: l'Italie, l'Allemagne, le Danemark, ou les Etats-Unis ont ouvert la voie avec les districts industriels et les systèmes productifs locaux, dont la Silicon Valley est l'exemple emblématique. Créons en France des "territoires-entreprises"*".³⁹ Cette profession de foi, au-delà de son rôle de slogan, renvoie intuitivement à un questionnement centré sur le concept d'offre d'implantation.

Le marketing territorial mobilise une diversité d'acteurs (mairies, conseils généraux,

³⁸ Plus précisément, il s'agit d'une part, d'un crédit d'impôt, applicable aux investissements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2002, comprenant un taux majoré de 20 % du prix de revient des investissements dans les secteurs prioritaires pour le développement de l'île (hôtellerie, restauration activités de loisirs, les nouvelles technologies, l'énergie, l'industrie, l'agriculture, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, les services de conseil et d'ingénierie) et un taux de 10% pour les autres activités; et d'autre part, d'une exonération totale de la part communale de la taxe professionnelle durant 5 ans.

³⁹ *Bulletin de la Datar*, n°165, mars 1999.

conseils régionaux, agences de développement...) susceptibles de contribuer à l'élaboration de l'offre, pour un projet de localisation d'une firme (Texier, 1999). La coordination des contributions des différents "offreurs" devient très vite problématique en raison de l'absence d'un protagoniste particulier du territoire, compétent dans l'organisation collective de l'ensemble des caractéristiques de l'offre d'implantation et capable d'impulser une approche globale de la notion d'attractivité territoriale. En d'autres termes, la distinction entre le choix du site et celui du territoire de localisation doit s'inscrire dans une démarche de réflexion d'ensemble de marketing territorial dans laquelle les autorités publiques, en charge du développement économique local, oeuvreront à mettre en place une structure légitime et coordonnatrice des diverses initiatives des acteurs (*ibid*, pp.1025-1027).

Comme nous l'avons précédemment souligné, le choix de localisation des IDE est moins déterminé par les coûts d'accès aux facteurs de production, les subventions et autres avantages fiscaux que par les capacités existantes, préalablement, dans le système productif dans lequel il est envisagé de s'implanter (capacités directes de production, mais également qualité spécifique de l'environnement). En économie ouverte, les déterminants des IDE résultent, en dernière analyse, de l'existence préalable de comportements locaux favorables à la production complexe et à l'évolution rapide, autant qu'à l'esprit d'entreprise classique: l'ensemble de ces caractéristiques dynamiques pouvant être agrégé sous le concept de compétences. Une politique publique d'attractivité territoriale ne peut donc plus se limiter à une série d'aides génériques apportées aveuglément à tout investisseur étranger susceptible de s'implanter localement. Bien au contraire, celle-ci doit envisager de construire et de promouvoir des avantages spécifiques pour le territoire: à savoir, façonner un environnement doté de règles incitatives et favorables à la coopération, à la formation continue et aux flux d'information diversifiés accessibles à tous.

Dès lors, il appartient aux élus insulaires d'orienter la Corse sur la voie d'un

aménagement territorial harmonieux et d'inciter ses acteurs professionnels (structures de formation et entreprises) à une démarche qualité. Gageons que cette proposition ne relève pas d'un vœu pieux.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDREFF W. (1996a), *Les multinationales globales*, La Découverte, Paris.
- ANDREFF W. (1996b), "La deterritorialisation des multinationales: firmes globales et firmes-réseaux" in A. BADIE et M.C. SMOUS, eds, *L'international sans territoire*, L'Harmattan.
- ANDREFF W. (1997), "Les firmes multinationales et les pays associés à l'Union européenne" in D. GUERRAOU ET RICHEL X., eds, *Les investissements directs étrangers: facteurs d'attractivité et de localisation*, L'Harmattan, Les Editions Toubkal, Casablanca
- ANDREFF W. (1999), "Peut-on empêcher la surenchère des politiques d'attractivité à l'égard des firmes multinationales?" in A. BOUËT et C. LE CACHEUX, eds, *Globalisation et politiques économiques: les marges de manœuvre*, Economica, Paris.
- BALASSA B. (1961), *The Theory of Economic Integration* Homewood, Illinois.
- CHESNAIS F. (1994), *La mondialisation du capital*, Syros.
- COMBE E. & MUCCHIELLI J.L. (1998), "Le pouvoir de négociation entre FMN et pays hôte" in B. BELLON et R. GOUIA, eds, *Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen*, Economica, Paris.
- COMBE E. & MUCCHIELLI J.L. (2001), *Economie industrielle contemporaine*, Points Seuil.

- DELAPIERE M. & MICHALET C.A.(1976), *Les implantations étrangères en Franc: stratégies et structures*, Calmann Lévy.
- DOZ Y. (1986), *Strategic Management in Multinational Companies*, Pergamon Press, Oxford.
- DROUET M. (1999), "Les pays d'Europe centrale et orientale face aux IDE: attractivité, enjeux" in GOUËSET V, eds, *Investissements étrangers et milieu local*, PUR, Rennes.
- DUNNING J.H.(1988), *Explaining international Production*, Unwin Hyman.
- FABRY N. & MAXIMIN B. (1997), "Les déterminants macro-économiques des IDE en Asie du Sud-Est: le cas du Japon et des Etats-Unis." in D. GUERRAOUI ET RICHET X., eds, *Les investissements directs étrangers: facteurs d'attractivité et de localisation*, L'Harmattan, Les Editions Toubkal, Casablanca.
- GUILHON B.(1998), *Les firmes globales*, Gestion Poche, Economica, Paris.
- KRUGMAN P. (1991), *Géographie and Trade*, MIT Press.
- LEVITT T. (1983), "The Globalization of Markets", *Harvard Business Review*, Vol. 61, n°3.
- MAIR A. (1991), *The just-in-time strategy for local economic development*, Working Paper n°4, Projet Just-in-time manufacturing and spatial changes in the automobile industry: an international comparison, Durham, Université de Durham, Département de Géographie.
- MARKUSEN J.R. (1995), "The Boundaries of multinational enterprises and the theory of international trade", *Journal of Economic Prospective*, Spring.
- MICHALET C.A.(1997), *Strategies of multinationals and competition for foreign direct investment*, Foreign Investments Advisory Service, occasional paper 10, IFC and World Bank
- MICHALET C.A. (1998), *Le capitalisme mondial*, PUF, Quadrige.
- MICHALET C.A. (1999a), *La Séduction des Nations ou comment attirer les investissements*, Economica, Paris.
- MICHALET C.A.(1999b), "Un nouvel impératif de la politique industrielle dans la globalisation: l'attractivité" in A. BOUËT et C. LE CACHEUX, eds, *Globalisation et politiques économiques: les marges de manœuvre*, Economica, Paris.
- MUCCHIELLI J.L. (1998), *Multinationales et mondialisation*, Seuil.
- OMAN C. (2000), *Quelles politiques pour attirer les investissements directs étrangers? Une étude de la concurrence entre gouvernements*, OCDE, Collection Etudes du Centre de Développement.
- ONU (1999), *World Investment Report, Transnational Corporation, Market Structure and Competition Policy*, ONU, New York, Genève.
- PECQUEUR B. (2000), *Le développement local*, La Découverte & Syros, Paris.
- PORTER M. (1986), "Competition in Global Industries: a Conceptual Framework " in M. PORTER, ed, *Competition in Global Industries*, Harvard Business School Press, Boston.
- PORTER M.(1988), *L'avantage concurrentiel*, InterEditions.
- PORTER M. (1990), *The Competitive Advantage of Nations*, Macmillan, Londres.

- RAINELLI M. (1999), *Les stratégies des entreprises face à la mondialisation*, Editions Management sociétés, Caen.
- SAVARY J. (1993), "European Integration, Globalisation and Industrial Location in Europe " in H. COX, J. CLEGG & G. IETTO-GILLIES, eds, *The Growth of Global Business*, Routledge.
- SAVY M. & VELTZ P. (1995), *Economie globale et réinvention du local*, DATAR, Editions de l'aube, Paris.
- SIROËN J.M. (2000), *La régionalisation de l'économie mondiale*, La Découverte, Paris.
- TEXIER L. (1999), "Une clarification de l'offre d'implantation en marketing territorial: Produit de ville et offre de territoire", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°5.
- UNCTAD (1994), *World Investment Report. Transnational Corporation. Employment and the Workplace*, United Nations, New york & Geneva.
- UNCTAD (1995), *World Investment Report. Transnational Corporation and Competitiveness*, United Nations, New york & Geneva.
- VINER J. (1950), *The customs union issue*, Carnegie Endowment for International Peace.

PARLEZ MOI DE MOI...
LA RELATION D'ÉCHANGE AU SEIN DU TERRITOIRE

Philippe Herbaux,

Ingénieur de recherche

pherbaux@mailsfp.univ-lille2.fr + 33 03 20 60 39 02

Adresse professionnelle

Université Lille 2 Δ BP 132 Δ F-59000 Lille Cedex

Yann Bertacchini

Maître de conférences

bertacchini@univ-tln.fr +33 04.94.19.66.02

Adresse professionnelle

Université de Toulon et du Var

Avenue Victor Sergent 83700 Saint-Raphaël

Résumé : l'acteur territorial est l'artisan quotidien de son enclos culturel dont il façonne les limites au gré de son commerce. Cette recherche d'épaisseur est une recherche de sens à travers une sémiotique de l'échange et une pragmatique du discours. La nécessité d'une continuité de l'échange endogène est une des valeurs sur laquelle se construit le récit historique territorial. Nous examinerons les pré-requis de cette relation parfois asymétrique et proposerons à l'aide de ce que nous appellerons «la métaphore de l'escalier» une grille de lecture, à savoir l'existence de trois paliers de communication : fluide, solide et réjouissant.

Summary : the territorial actor is the daily craftsman of his cultural space. The need for a continuity of the endogenous exchange is one of the values on which is built the territorial historical account. We will examine them pre-necessary of this sometimes asymmetrical relation and will propose using what we will call a grid of reading "the metaphor of the staircase".

Mots clés : Intelligence territoriale, mutualisation, échange, information.

INTRODUCTION

Le comportement comprenant par essence un mode communicant, il paraît impossible de ne pas avoir un comportement d'échanges: c'est le premier principe de Watzlawick : (Watzlawick et al, 1972).

Le territoire est un lieu de susceptibilité communicante ; ses règles non dites évoluent dans un schéma convergent de reconnaissance mutuelle de ses acteurs. Le projet territorial se nourrit ainsi du lien communicant existant pour acquérir progressivement les attributs de sa visibilité. Les réseaux de communication exogène au territoire ne peuvent ignorer le fait territorial ; en niant celui-ci, le lien externe se prive d'une ressource interne qui fonde les points d'appui d'un projet de référence.

Entre circonstancielle et structurelle, la fréquence de l'échange agit sur le levier d'adhésion ou de rejet du projet collectif proposé.

Nous verrons en quoi la persistance d'une relation asymétrique entre les acteurs du territoire porte en elle, le germe des futurs conflits.

Nous verrons comment l'information locale formatée répond aux attentes de l'acteur territorial.

Nous poserons enfin une voie de recherche sur l'existence d'une posture ambiguë de l'acteur territorial dans son rapport à l'information endogène et exogène au territoire.

2- la confusion du signe

L'homme assis, immobile et contemplatif, par sa posture communique avec l'autre; celui-ci peut refuser à considérer le message émis. Par cette prise de position, l'interlocuteur malgré lui, émet un échange clandestin et laisse le soin au hasard de donner une interprétation à sa non-réponse.

Curieux silence où le récepteur en se taisant, frôle à chaque instant l'incompréhension et se risque dans le quiproquo d'une question qu'il n'a ni voulue, ni engagée.

La communication par le signe est une communication (Barthes 1985)⁴⁰, même si elle est réducteur de sens; c'est en cela qu'elle focalise le plus souvent le message à une sémiologie de l'alarme, de la rupture ou du danger.

Ne pas communiquer, c'est laisser le champ aux signes et à leurs interprétations individuelles. Chacun s'attribuera, au gré des filtres et des états d'âme, un contenu différent sinon antagoniste du voisin. A l'inverse, la communication non verbale a parfois l'intérêt de jouer le rôle de ponctuation

⁴⁰ En 1970, Roland Barthes, de retour d'un voyage au Japon en avait livré un ouvrage de cette expérience « l'empire des signes » destiné « à révéler l'idée d'un système symbolique inouï, entièrement dépris du nôtre. »

muette d'un discours énoncé par d'autres; une mimique, un signe étant parfois aussi éloquent qu'une longue contestation.

Au sein d'une communauté ou d'un territoire, le jaillissement des interprétations diverses, contraires et variées vont ajouter à la confusion éventuelle autour du projet. L'énergie consacrée à la promotion de celui-ci sera balayée par l'investissement nécessaire aux outils de compréhension du discours. L'information est dépendante de son enveloppe de communication.

Pour une communication consistante

La clarification du discours devient la priorité au détriment de l'action opérationnelle. Bien que ce biais permette l'accès au débat, peut-on se satisfaire de la promotion d'un contenant en guise de contenu ?

Nous l'avons avancé, le signe est un attribut du flux communicant; il ne peut remplacer le corps communicant. Cette recherche d'épaisseur est une recherche de sens au travers une sémiotique, un contenu et une pragmatique. « nous sommes à la recherche d'une consistance de la communication » souligne Bougnoux (2001, p.17)⁴¹.

Au sein du territoire, le réseau synaptique communicant est habité du récit historique sur la scène du jeu des acteurs; il exige une irrigation de sens. C'est l'adhésion au projet commun, voulu ou subit, qui fonde l'appartenance au territoire. Donner du sens au projet est un facteur d'adhésion à celui-ci.

La complémentarité du signe, du verbe et de la posture ont été depuis longtemps mis en évidence. Dès les années 70, le linguiste américain Bandler et son collègue informaticien Grinder, tous deux de l'université de Santa Cruz ont pris comme objet d'étude les meilleurs communicateurs et thérapeutes (Milton Erickson, le père de l'hypnose moderne, V. Satir, psychiatre du transgénérationnel et F. Perls, père de la « Gestalt thérapie ») pour mettre en évidence les modèles de la programmation neuro-linguistique.

La distorsion du message écrit ou parlé avec le signe est un facteur révélateur. Tel homme politique, engagé dans une déclaration sereine et apaisante verra son message détourné par les signes et postures émanants de sa personne en cours de discours.

⁴¹ Daniel Bougnoux Professeur à l'Université de Grenoble anime avec Régis Debray « les cahiers de médiologie » (Ed.Gallimard).

L'œil du spectateur est aiguisé; il saura diluer les promesses de la langue de bois dans l'objection humoristique resituant en une phrase, en un mot ou en un dicton, la complexité du message et les limites sinon les résultats qu'il faut en espérer.

Communication et manipulation

Les sciences de la PLN (programmation neuro-linguistique) explorent ces champs de l'inconscient et permet aux négociateurs habiles de bénéficier, sinon d'une recette, d'un redoutable arsenal de compréhension comportementale utile à la « conclusion de l'affaire en cours ».

Le tribun se saisit de ces méthodes et, de cours de rhétorique en séminaire PLN, verrouille progressivement son message par une apparente fluidité du contenu et du contenant.

L'exercice en devient stupéfiant quand les registres d'indignation et de colère sont également soigneusement travaillés et simulés à l'aune d'une pensée et d'une image convenue.

Il ne s'agit pas ici de faire le procès de nos hommes publics engagés dans le service au citoyen; mais de pointer, au sein du territoire, les filtres et biais affectant les meilleures idées ou projets.

Le territoire connaissait ses acteurs, ancrés dans la vie locale depuis des générations. Il en saisissait tous les traits de caractère et leurs habitudes. Le non-dit local contenait toutes les limites du projet possible, c'est à dire acceptable par sa population.

« L'homo publicus nouveau » rompt avec ces traditions. Parfois parachuté d'une métropole lointaine sur un terrain électoral prometteur, le tribun est le nouvel inconnu du territoire, étranger à la construction du récit territorial historique mais prêt à en défendre bec et ongles les intérêts.

Avantage de l'œil neuf, abandon des habitudes et ambitions nouvelles sont la contre-partie de ce renouvellement des décideurs publics.

En forçant le trait, on peut constater que le territoire n'a plus à générer ses représentants. Le « prêt à servir politique » est disponible⁴², formaté selon les besoins et prêt à s'adapter s'il le faut, à toutes les traditions du terrain.

3- LA RELATION ASSYMETRIQUE

Nous vivons dans une société ouverte, selon la précision de Karl Popper, c'est à dire apte à

⁴² Un article de l'Humanité du 20 mars 2000, fondé sur une étude empirique, estimait à 17%, « les parachutages » opérés en France à l'occasion des élections législatives.

recueillir les changements et influences provenant de l'extérieur.

Nous éviterons l'amalgame de l'information et de la communication rappelant ce que disait Robert Escarpit⁴³ : « Pour moi, l'information est le contenu de la communication, et la communication, le véhicule de l'information ». La communication n'est pas obligatoirement tributaire de l'information; un clin d'œil de connivence en pleine négociation et au moment opportun vaut toutes les cascades de précisions.

L'information n'est pas non plus obligatoirement tributaire d'un flux de communication : ainsi la phrase suivante tirée d'un ancien code pénal français : « tout condamné à mort, aura la tête tranchée » se suffit à elle même et porte dans sa charge sémantique tout le poids de l'évidence qu'elle met en œuvre...

L'information « vaut par sa mesure dans le champ de la connaissance » dit Bougnoux, et il précise que « la communication se révèle dans l'action et l'organisation ». Il y a ainsi dépendance du quantitatif à la démarche.

La relation asymétrique des échanges communicants est-elle facteur de métissage culturel ?

Les modes, musiques, styles de vie, religion et cuisines traversent nos cultures et l'enrichissent d'apports divers. Malgré la haute renommée de la cuisine française, le couscous est devenu en vingt ans, le premier plat national et nous avons adopté en moins de dix ans, la couette et le sommier à lattes de nos voisins d'Europe du Nord.

Il y a relation et communication complémentaires autour des modes de vie qui ont favorisé l'échange entre les Hommes et créer une relation asymétrique. La clôture du culturel a filtré les alluvions de la nouveauté pour mieux l'imposer dans notre cocon relationnel.

La notion asymétrique d'échanges, fixe au préalable une grille de lecture des parties en présence; elle précise le rapport de force des acteurs dans le jeu d'un commerce à venir. La position dominante, apparemment la plus confortable par ses attributs, contient tous les risques de sa fragilité. Elle oblige à maintenir une vigilance dont la moindre faille serait créditée par défaut au contradicteur.

⁴³. Extrait d'une interview de Robert Escarpit interrogé par Jean Devèze et Anne-Marie Lulan en juillet 1992, chez lui, à Saint-Macaire, en Gironde à l'occasion des vingt ans de la SFSIC (Société Française des sciences de l'information et de la communication)

La position incidente, soumis par son fait à difficultés, n'est pas sans intérêt. Celle-ci a pour finalité de faire triompher sa vision en profitant, soit par démonstration ou par défaut, d'un avantage concurrentiel en situant l'échange dans la durée. En effet, c'est la durée qui offre les opportunités nécessaires à l'exploitation des avancées dans le champ culturel. La Fontaine nous l'avait déjà fait remarqué : « patience et longueur de temps... »

Au sein du territoire, les forces d'opposition au projet ont ainsi intérêt à prendre le temps comme allié. Reprenant un mot historique, le Président Mitterrand avait fait de : « il faut laisser le temps au temps », sa philosophie de négociation.

A l'opposé, l'échange communicant symétrique est de nature moins ambitieux puisqu'il regarde un mode relationnel tissé sur les usages. Le fondement culturel partagé limite la tentative de métissage et assure à la communication symétrique, l'extension des champs de connaissance convenus.

Ces deux typologies d'échange sont résumées dans le cinquième principe de Watzlawick : « Tout échange de communication est symétrique ou complémentaire, selon qu'il se fonde sur l'égalité ou la différence ».

RECONNAITRE L'AUTRE

La gestion des phases et enchaînements des cycles de communication participent à un continuum harmonieux d'une relation de qualité. Non pas qu'elle dût nécessairement être agréable mais le fait que cette gestion existe, implique la création et l'entretien d'un lien.

A l'inverse, la rupture créée par le constat progressif d'absence du lien communicant par le récepteur négligé peut être, dans des cas extrêmes, à l'origine d'une douleur pré-névrotique en relation avec la progressive « néantisation » de l'autre.

Le territoire est un espace communicant privilégié obéissant aux mêmes règles et soumis aux mêmes contraintes. Le territoire est une « projection éclatée de la domus familiale » dit Courlet; faut-il y voir dans ce cas les mêmes tensions et agréments qui règlent le jeu du cercle de famille ?

Paliers de communication

J'emprunterai la métaphore de l'escalier, pour distinguer trois paliers essentiels des liens communicants dans la relation à l'autre; c'est à dire du stade de la négation de l'autre au stade d'échange dans sa plénitude.

La négation de l'autre s'entend dans la mise en œuvre d'un processus affectif paroxystique. Au sein d'une relation de communication, on ne peut nier que ce que l'on peut reconnaître.

Palier fluide

Nous appellerons « *premier palier fluide* », cette « néantisation » qui est la négation de l'autre communicant quasiment changé en transparence., La gradation de cette douleur perçue peut débiter tout simplement avec l'inconnu non reconnu dans son statut de partenaire de communication potentiel pour aboutir au dernier degré qui est l'autre, intime parmi les intimes, ignoré.

« Le chat » film de Pierre Granier Deferre réalisé en 1971 illustre l'enfer au quotidien d'un couple vieillissant interprété par Gabin et Simone Signoret, révélant cette pathétique relation d'une douloureuse fracture où l'autre est nié dans son existence voire dans sa réalité.

Palier solide

Notre « *deuxième palier solide* » se situe dans la reconnaissance de l'autre, (connaissance à nouveau) c'est à dire lui allouer un statut capable d'échanges, de discussions et même d'oppositions.

L'interlocuteur, d'un avis contraire, ne provoque pas pour autant (comme précédemment), un déni d'existence. Le fait d'échanger voire même d'imposer un point de vue différent, reconnaît implicitement à l'autre le statut de récepteur potentiel. Dans ce dernier cas, plus ou moins assimilé à une contrainte, il s'agirait plutôt comme dit cruellement Bougnoux « d'un réceptacle ».

Les échanges au sein du territoire, par leur ardeur et leur côté parfois passionnés illustrent cette communication d'opposition. L'échange est ici provoqué et, par un effet réfléchissant, dotent celui-ci des vertus de l'importance puisqu'il suscite une controverse.

A l'un des « Don Camillo », il faut trouver le « Peponne » homologue. Le discours territorial appuie ainsi sa légitimité par la confrontation réalisée tout en reconnaissant à l'autre une existence protagoniste. « On se pose en s'opposant » disait Montaigne.

Palier réjouissant

Le « *troisième palier réjouissant* » est le plus naturel puisqu'il confirme la nature systémique de l'échange en accordant à l'autre, non seulement le statut d'interlocuteur, mais de plus, l'établit dans un rôle de témoin du discours partagé.

C'est la relation d'altérité qui flirte allègrement avec le haut de la pyramide de Maslow et qui donne à l'interlocuteur, un sentiment d'appartenance à une communauté donc le sentiment d'exister.

A l'inverse, une rupture avérée du troisième palier réjouissant est de nature à entraîner une chute au « *premier palier fluide* », facteur de remise en cause.

Assurer un continuum de communication avec l'autre implique une gestion des transitions entre le deuxième et le troisième palier à l'effet d'éviter de sombrer dans le « fluide » d'une dilution des échanges.

Gestion territoriale du fluide, solide et réjouissant

Le responsable communal, parfois forcené du plan de communication, se plait à produire moult feuilles locales et déclarations de toutes sortes pour espérer assurer l'existence d'un lien communicant avec ses administrés⁴⁴; ce faisant, il s'oblige à assurer un continuum communicant dont la charge quotidienne devient directement proportionnelle aux flux engagés précédemment.

Il semble prudent de prévenir et de gérer ces flux en assurant un équilibre des trois paliers évoqués. La charge exponentielle des « communications » institutionnelles portent en elles les germes de leur inefficacité.

Par l'existence et l'entretien d'un palier « réjouissant » sinon « solide », le tribun crée de façon volontaire, un lien continu obligé avec ses administrés.

Le revers s'avère parfois pervers.

Le sentiment de chute par ses interlocuteurs, par ailleurs électeurs, dans « *le palier fluide* » peut créer un tel ressenti de non-identité qu'il est l'un des plus sûrs moyens de condamner une réélection, fussent même avec le témoignage de réalisations performantes.

PARLEZ MOI DE MOI...

Dans les années 80, une chanson de Guy Béart avait ce refrain : « parlez moi de moi, y a qu'ça qui m'intéresse ... ». Il rappelait judicieusement que la qualité d'auditeur est bien souvent proportionnelle à l'intérêt qu'il peut en percevoir pour son ego.

Affirmation péremptoire où le narcissisme semblerait se disputer à une posture un tantinet paranoïaque s'il n'était plus banalement qu'une recherche forcenée du « je » psychanalytique révélé

par Lacan⁴⁵ et (plus légèrement) illustré dans le film « la petite Lili » de Claude Miller (2002).

L'existence du « je » est un invariant constitutif de la relation à l'autre.

Or, le territoire, c'est avant tout l'autre.

Par extension, le « parlez moi de moi... » peut s'appliquer au local, c'est à dire à l'environnement de vie de l'acteur territorial.

Au sein du territoire géographique, le résident est bousculé d'informations extérieures, parfois très lointaines, souvent dramatiques dont il peine à déchiffrer le sens.

Le ressenti est bien souvent mitigé entre le désir d'être informé de la chose extérieure et le repli sur un confort identitaire d'un environnement connu, douillet.

Le « cocon territorial » peut sembler alors, être le prolongement fantasmatique du lien foeto-maternel, par sa capacité à englober, à protéger de l'extérieur et à renforcer ainsi le « je ».

L'acteur s'y sent conforté, soutenu par des points d'appui familiers dont la sémiotique lui semble rassurante; l'horizon des événements y paraît dans sa majeure partie prévisible et la brutalité apparaît comme filtrée. L'information y est en quelque sorte « encapsulée » dans l'enveloppe d'une communication tellement envisageable qu'elle rassure.

« il n'y a pas de culture sans clôture » résume Bougnoux (op.cit. p.77).

Le résidant du local admet ainsi une barrière virtuelle dans ses échanges avec le reste du monde; ce dispositif peut être considéré comme l'un des attributs du champ territorial.

L'acteur territorial est-il l'artisan constitutif de son enclos culturel ?

La survie apparemment miraculeuse de certaines « feuilles de chou » locales est à ce prix. Celles-ci doivent fournir les points d'appui d'une reconnaissance culturelle partagée (c'est à dire d'une re-connaissance) fondée sur des rites et les symboles du territoire perçu. Le national voire l'international y sera bien entendu traité mais de façon mesurée, dans un gradient de priorité subtil et dans un registre qualifié « de fonction agenda » par MC Combs et Shaw, inventeur de la formule.

Le rôle de filtre est habile explique ces auteurs, puisqu'il n'est pas question d'indiquer aux lecteurs ce qu'ils doivent penser mais ce qu'ils doivent considérer en priorité. Le procédé exclue ainsi les

⁴⁴ La « confiscation » des sites municipaux internet en tribune exclusive des logorrhées du Maire ne participe pas à une gestion de l'inflation des flux d'informations.

⁴⁵ Lacan J. (1949) Le stade du miroir comme formateur de la fonction du « Je ». Communication faite au XVI^e Congrès international de psychanalyse, à Zürich, le 17 juillet 1949.

informations considérées comme subalternes; celles-ci sombrent rapidement dans l'oubli des faits accessoires. L'ordre hiérarchique de présentation devient symétrique à l'ordre hiérarchique de signification créant un effet d'aubaine pour le lecteur laxiste.

Après le « prêt à agir politique » traité en amont, le « prêt à penser local » est aussi de mise. Certains y trouveront une information qu'ils considéreront comme altérée; ce n'est point nécessairement l'information qui est tronquée mais son alliage avec le substrat communicant qui en dénature parfois le sens.

Le tribu local ou l'homme politique du terroir ne s'y trompe pas : la forme y est plus importante que le fond. La connaissance qu'il aura des codes et des signes de la communication locale sera essentielle pour la diffusion de son projet.

Le territoire devient un ensemble communicant synaptique dont on peut constater que les thèmes de discours favorisés ont un rapport avec un monologue narcissique.

Les réseaux internes et externes au pays

Les réseaux sont des structures de polarisation des communications; à ce titre, ils sont des invariants constitutifs du territoire qui fait de celui-ci un système de communication inédit.

Dans le territoire, les réseaux en liaison avec l'externe modèlent l'économie locale en la façonnant au fur et mesure des évolutions apportées aux relations. En cela, les réseaux externes s'opposent aux réseaux internes en satisfaisant aux canons du marché économique classique; c'est à dire en assurant à la concurrence une liaison voilée et isotrope. Le territoire dit Michel Godet⁴⁶ « se risque dans la prospective du présent ».

En quoi les réseaux exogènes, hors du contrôle du média communicant de référence, sont-ils antagonistes de ceux-ci ?

Le développement des transactions par la toile dévie le jeu concurrentiel du « clos interne territorial » vers une transaction de plus en plus et émancipée des intermédiaires.

Comment l'acteur peut-il gérer cette posture schizophrène de besoin d'identification au local et la recherche d'éléments qui ne font que le remettre en cause ?

Comment assurer à l'économie territoriale, un minimum de visibilité mondiale à l'instar de la

visibilité dont elle bénéficiait antérieurement pour l'échelon local ?

6- CONCLUSION

Même si la référence au local est un leitmotiv du discours, l'économie du pays devient de moins en moins dépendante des flux de consommation locale et par conséquent, de plus en plus subordonnée aux aléas du marché mondial. L'échange communicant doit gagner en qualité pour abonder une recherche collective de sens. L'acteur territorial emprunte au substrat local sa ressource culturelle pour mieux affronter l'externe; ce faisant, il doit veiller à maintenir cet avantage et développer au sein du local, des relations de mutualisation de l'information, ce que nous appelons des logiques d'intelligence territoriale.

7- BIBLIOGRAPHIE

Barthes, Roland (1985) *L'Aventure sémiologique*, (édition posthume) Paris, Seuil.

Bougnoux, Daniel (2001) *Introduction aux sciences de la communication*, Edition la Découverte

Courlet, (1998) in *Mondialisation et dynamique des territoires* p.43, sous la Dir. De B.Kherdjemil – Lharmattan-

Virilio, Paul (1996) *Cybermonde, la politique du pire* Editions Textuel, Paris

Winkin, Yves (1981) *La nouvelle communication* Editions du Seuil.

Watzlawick, P., Helmick Beavin J. et Don Jackson D. (1972), *Une logique de la communication* Norton (1967), traduction Seuil, collection le Point Essais

⁴⁶ Michel Godet est Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers où il dirige le LIPS (Laboratoire d'Investigation Prospective Stratégique)

*TERRITOIRE PHYSIQUE/TERRITOIRE VIRTUEL,
QUELLE COHABITATION ?*

Le Groupe **GOING**⁴⁷
(Groupe d'Observation et d'Investigation des Nouvelles Gouvernances)
&
Yann Bertacchini
Maître de conférences en Sciences de l'information-Communication
bertacchini@univ-tln.fr + 33 4 94 14 22 36

Résumé : Le territoire constitue le support de cet article. Parce qu'il existe ainsi plusieurs sortes de territoires et plusieurs échelles (territoire de l'Europe, national, régional...), toute société repose sur un ou plusieurs territoires. Avec la mise en œuvre des NTIC et des mobilités entraînées, il en découle une nouvelle notion, celle de la dimension non physique des territoires virtuels.

Summary : The territory is the field of this article. Because there are thus several kinds of territories and several scales (Western Europe, national, regional...), any society rests on one or more territories. With the setting of the Information technologies and mobilities involved, it results from this a new concept, that of the nonphysical dimension of the virtual territories.

Mots clés : CMO ; frontière ; mobilité ; réseaux ; territoire ;

⁴⁷ Promotion 2002/2003 du DEA « V.I.C » à l'Université de Toulon & du Var

Territoire physique et territoire virtuel

Quelle cohabitation ?

Le territoire constitue le support de cet article. Le lieu est l'enveloppe d'un corps sans lequel il ne saurait exister. Le lieu situe, qualifie, et spécifie ce qu'il enveloppe. Le lieu peut être une ville ou bien un territoire dont les limites sont distinctes et ses traits spécifiés.

Toute société repose sur un ou plusieurs territoires. En fait, elle a en général plusieurs territoires, voire une multitude : pour habiter, pour travailler, pour se recréer et même pour rêver ; des espaces vécus et des espaces subis ; des cellules locales et des réseaux ramifiés. Il est de l'ordre du réel et possède une réalité complexe. Il existe ainsi plusieurs sortes de territoires et plusieurs échelles (territoire de l'Europe, national, régional...).

Ainsi, il en découle une nouvelle notion, celle de la dimension non physique. Par conséquent, des territoires sont en construction, ils ne sont pas bornés ou, tout au moins, leurs frontières sont souples et mouvantes, ils se définissent et se structurent progressivement sans qu'il ne soit possible encore de les identifier et encore moins de les gouverner. Leur mode de fonctionnement semble différent, libérés des contraintes physiques mais s'inscrivant néanmoins dans un ensemble soumis aux règles et mécanismes des structures et des organisations. Ce sont les territoires virtuels. Ces derniers développent leur propres réseaux (sociaux, culturels, politiques, etc...) et délimitations. De nouveaux territoires s'élaborent au fur et à mesure sans qu'il ne soit encore possible

d'en imaginer ni les contours et encore moins le devenir.

Pour les chercheurs travaillant sur les réseaux sociaux, l'évolution des outils de communication constitue une interrogation dans la mesure où les acquis dont on dispose sont fondés sur un état donné des cadres d'interaction entre les acteurs sociaux. En quoi l'évolution de ces cadres peut-elle s'accompagner d'une évolution des modes de constitution et de perpétuation des réseaux eux-mêmes ? De surcroît, des systèmes tels qu'Internet peuvent aussi faire évoluer les méthodes d'observation des réseaux sociaux.

Nous introduirons cette étude, donc, avec un récapitulatif sur la notion de territoire au sens académique du terme (la dimension physique et la relation espace-temps). Ensuite nous glisserons sur le thème de l'immatérialité avec la notion de territoire virtuel. De plus nous avons constaté que c'est en investissant les champs d'application de la Communication Médiatisée par Ordinateur qui nous a été possible de tisser des points de comparaison entre deux notions qui semblent isolées, celle de « communauté virtuelle » relative à cette discipline et celle de « territoire virtuel » comme elle est définie et appliquée dans le cadre de l'intelligence territoriale et du développement local. Nous avons essayé d'intellectualiser la notion de territoire virtuel à travers les caractéristiques théoriques des systèmes communicationnels de la CMO Car

actuellement la CMO est seul outil d'étude et d'analyse permettant de mesurer de façon concrète les relations étroites entre le monde physique et le monde virtuel, dues à l'émergence des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Elle permet aussi de mettre en exergue les mutations institutionnelles, socio-économiques, culturelles, organisationnelle et politiques. Ces deux dernières considérations sont les éléments fondateurs indispensables pour caractériser et appréhender cette notion de territoire virtuel. Cela nous permet d'avoir une approche plus « physique ». Nous finirons enfin cette étude sur cette question fondamentale : Quelle cohabitation entre territoire physique et virtuel ?

Notre propos vise à pouvoir faire naître des pistes de réflexions et susciter des questionnements sur la notion de la virtualité et ainsi, peut être, apporter des solutions concrètes aux problèmes liés à l'émergence de ces « nouveaux territoires ».

1 – TERRITOIRE PHYSIQUE

1.1 – Historique

La Nation française repose historiquement sur les communautés de base : les communes. Les deux projets de loi précités vont nécessairement modifier les futurs centres de gravité des communautés.

Les constituants de 1789 avaient compris les liens étroits entre la Nation et les communes. La puissance de l'aspiration populaire était telle que le Comité constitutionnel présider par Thouret du renoncer à un découpage rationnel et géométrique des cellules communales. Ce fut une première limite sérieuse à l'Etat unitaire qu'ils bâtissaient.

En effet, les communes de 1789, à la différence des départements, ne sont pas définies à partir d'un territoire. Ce sont des

communautés d'habitants. Elles constituent avant tout des groupes humains, des entités sociologiques que l'on organise plus que l'on institue. Ces entités apparaissent comme un élément de la Nation. Ce sont les terminaisons nerveuses de la Nation, véritables « êtres collectifs » qui la mettent en mouvement. Elles traversent les constitutions, les régimes politiques sans être atteintes dans leur fondement. Plus tard, naîtront le département, collectivité locale, puis la région.

Les communes que l'on dit trop nombreuses, voire incompatibles avec les exigences d'une bonne administration du territoire, font partie de notre patrimoine génétique institutionnel. En conséquence, toutes les tentatives de soumettre les collectivités de base à la vérité de l'optimum dimensionnel ont échoué. L'explication en est fort simple : la France est réticente à une conception utilitariste de ses institutions territoriales. Toute approche de redécoupage du territoire, à la base, fondée sur des impératifs techniques et économiques a été vouée à l'échec. La permanence de revendications de « défusion » des communes fusionnées dans le cadre de la loi du 16 juillet 1971, dite loi Marcellin, montre les capacités de résistance des communautés d'habitants. La grande loi décentralisatrice du 2 mars 1982 écarte soigneusement le sujet. Autant ne pas parler de ce qui fâche mais elle conforte le département dans sa mission historique d'enracinement territorial de la République.

Pourtant, à l'approche de la fin XXème siècle, la France paraissait prête à s'engager dans une logique institutionnelle nouvelle. Les prémices apparaissent avec l'idée de communauté de projets baptisée communautés de communes ou de ville dans la loi Joxe-Baylet de 1992. Elles se renforcent, en 1995, avec la loi d'orientation de M. Pasqua sur l'aménagement du territoire et l'émergence des pays. La carte de l'intercommunalité

dite à fiscalité propre recouvre progressivement le territoire.

1.2 – Les lois

Ce mouvement se confirme en 1999 avec deux textes législatifs majeurs :

- La loi Voynet (25 juin 1999) sur l'aménagement et le développement durable du territoire a pour objectif de mieux organiser le territoire autour de communautés géographiques que l'histoire et l'économie ont façonnées à travers la constitution ou le renforcement des pays, des agglomérations ; la région devant assurer le rôle de mobilisation des acteurs locaux. Les pays élaboreront, dans une charte de territoire, leur projet de développement durable. Ils pourront contractualiser avec l'Etat et la Région, dans le cadre de contrats de plan Etat-Région dès lors qu'elles auront organisé un projet global de développement et seront structurées en communautés urbaines ou communautés d'agglomération. Il s'agit bien de mettre en place un nouveau maillage du territoire dans lequel le département paraît notoirement absent.
- La loi Chevènement (12 juillet 1999) relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale propose, quant à elle, une nouvelle architecture institutionnelle de l'intercommunalité en milieu urbain, grâce à une forme juridique nouvelle, la communauté d'agglomération. Il met en place un corps de règles unifiées relatives au fonctionnement et à l'organisation de l'ensemble des structures de coopération intercommunale

concernant en particulier le milieu rural.

Plus qu'une simplification, cette loi est, elle aussi, organisatrice d'un nouveau maillage du territoire même si les « Pays » ne sont pas traités en tant que tels dans le texte.

- La loi Gayssot (13 décembre 2000) ou loi SRU (Solidarité et Renforcements Urbains) qui tend à fournir des outils de planification pour une cohérence de l'aménagement et le développement du territoire.

On peut débattre de la complémentarité ou de la concurrence entre les deux textes ; mais le fait est là : la Nation est en train de se refaire par le bas.

1.3 – L'impact des réseaux techniques et sociaux

La multiplication des réseaux techniques, depuis plus d'un siècle, a amené vers les années 1980 au constat de leur rôle majeur dans l'espace moderne (G. Dupuy, 1993). Ce rôle est de relier les territoires, de desservir ou d'irriguer les villes, et l'augmentation continue des flux de transports et de communications en font aujourd'hui un des éléments incontournables dans la structuration de l'espace terrestre. Par leur seule existence, les réseaux ramènent à des problèmes théoriques fondamentaux pour la géographie, parmi lesquels :

- celui de l'organisation réticulaire de l'espace
- celui des discontinuités spatiales et des archipels de développement
- celui de la réduction/relativisation des distances
- celui du rôle des innovations dans la structuration de l'espace

- celui du mécanisme d'apparition des réseaux, et de leurs rôles vis à vis du développement territorial

Il est donc intéressant de s'attarder sur ces questions théoriques, car elles balayent d'importantes problématiques modernes, relevant des mutations spatiales que connaît actuellement notre société. En effet, celle-ci évolue vers une forme d'occupation du sol directement liée à un mode de fonctionnement en réseaux, découlant d'une forme d'économie de type libéral (Spector, Theys, 1998). Ce mode de fonctionnement induit des modes d'occupation du sol très marqués, notamment une métropolisation de plus en plus affirmée, et l'Internet n'est pas exclu, loin de là, des agents favorisant cette tendance.

Le rapport à l'espace

Les réseaux deviennent un problème de plus en plus important en géographie, parce qu'ils sont de plus en plus présents dans l'espace. Paul Claval précise qu'il existe divers types de réseaux (réseaux généraux de communication, réseaux des transports, et réseaux techniques de communication), et qu'ils sont en interaction constante. Par exemple, le rôle des réseaux techniques de communication est de doubler les réseaux de transport, pour y faire circuler de l'information concernant les problèmes rencontrés lors de l'acheminement des marchandises.

Ces interactions ont induit une hausse de l'usage des réseaux de communication, qui a elle-même engendré une hausse de l'usage des réseaux de transports, notamment par la multiplication des contacts qu'elle a permis. Les contacts par l'intermédiaire du téléphone ou de l'Internet ont en effet engendré des besoins de rencontres, le rapport humain étant le plus souvent privilégié à l'instant de conclure des ententes.

H. Bakis (1990), souligne dans son texte, « La banalisation des territoires en réseaux », que les réseaux humains ont toujours existé. Cependant, la place des réseaux techniques est de plus en plus importante, et ceux-ci sont devenus aujourd'hui un élément fondamental de l'organisation de l'espace. Ils participent ainsi, par exemple, à remettre en cause les limites classiques de l'organisation administrative, tout en étant, parallèlement, garants d'une certaine homogénéité des territoires.

La réduction des distances (notion d'espace-temps)

Les progrès des réseaux de communications au cours de la fin du 19^e siècle et durant tout le 20^e siècle, ont fait que les distances kilométriques se sont considérablement rallongées, alors même que les distances-temps se sont considérablement raccourcies. Les autoroutes, le TGV, coupés du territoire en ne servant à relier qu'un point à un autre, avec de moins en moins de dessertes, ont engendré des effets tunnels. Le territoire traversé, comme souvent les centres villes reliés entre eux, sont considérés, voire aménagés comme des décors (J.C. Gay, 1995). Dans le contexte plus particulier des télécoms, et à fortiori de l'Internet, la question de la distance se pose avec encore plus d'acuités.

En effet, comme nous avons déjà pu le signaler, le rôle de ces technologies est, dans l'absolu, de gommer la distance séparant les utilisateurs (M.F. Blanquet, 1995).

H. Bakis (1993) souligne que l'espace de la communication a longtemps été à la fois un espace-temps et un espace-coût, mais qu'il tend aujourd'hui à se restreindre à la simple notion d'espace-coût.

1.4 – Les nouveaux territoires

De part les considérations abordées précédemment, avec la notion d'espace-temps, il est possible de poser l'hypothèse que les nouvelles technologies d'information et de communication et l'Internet en particulier participent à l'émergence de nouveaux espaces.

Ainsi, des territoires sont en construction, ils ne sont pas bornés ou, tout au moins, leurs frontières sont souples et mouvantes, ils se définissent et se structurent progressivement sans qu'il ne soit possible encore de les identifier et encore moins de les gouverner. Leur mode de fonctionnement semble différent, libérés des contraintes physiques mais s'inscrivant néanmoins dans un ensemble soumis aux règles et mécanismes des structures et des organisations.

De nouveaux territoires s'élaborent au fur et à mesure sans qu'il ne soit encore possible d'en imaginer ni les contours et encore moins le devenir.

2 – TERRITOIRE VIRTUEL

Dans cette section, il est surtout question de dresser des caractéristiques généralistes les plus simples possibles de la notion de territoire virtuel. La première définition traite le sujet dans sa dimension globale, la seconde se penche plus particulièrement sur les aspects d'un développement local. Confronter les deux dimensions du concept nous a semblé évident quand on connaît les enjeux stratégiques et décisionnels qui s'articulent autour de cet antagonisme « Local/Global ».

Nous avons, ainsi, préféré réserver l'analyse de la notion de territoire virtuel (numérique) dans la dernière partie.

2.1 – Introduction à la notion de territoire virtuel

Nous nous sommes référés, jusqu'ici, à une dimension matérielle de l'espace.

Aujourd'hui, cependant, nous avons l'intuition que cette lecture encore physique du territoire et des relations qui s'y exercent, oublie des « processus émergents » qui cependant commencent déjà à avoir une grande importance dans notre propre présent.

Par le terme de « processus émergents », nous sous-entendons toutes les applications liées à la communication médiatisée par ordinateur (CMO) dont Internet en est sans nul doute le principal dispositif ; réseau qui ne constitue plus des structures physiques mais des couloirs immatériels à partir desquels un autre territoire possible commence à s'établir. Un territoire virtuel défini à partir de relations établies loin des paramètres traditionnels de l'espace.

Le binôme production-organisation qui avait, jusque-là, caractérisé les relations séculaires entre la ville et le territoire, se définit aujourd'hui dans d'autres termes. Le véritable territoire n'apparaît donc plus comme un lieu mais comme un ensemble de possibles connexions établies entre usagers dans un espace immatériel qui cependant sera le réel en termes d'efficacité productive et culturelle et où, plus qu'une traditionnelle relation de voisinage, il s'agira d'assurer une efficace connexion entre systèmes.

2.2 – L'aspect concret : une dimension locale

Nous nous plaçons, ici, dans un contexte d'intelligence territoriale encadrant un projet de développement local.

Ainsi, le territoire virtuel est un territoire pleinement porteur - du fait notamment du déploiement des réseaux - de son image et de sa mémoire. Avec tout ce que véhicule une collectivité ou une région en termes de savoirs, d'apprentissage, de transmission de connaissances, d'horizon culturel et bien sûr de marquage visuel.

Or, ce sont ces mêmes rapports du territoire à la mémoire qui agissent aujourd'hui souvent comme autant de vecteurs d'innovation à l'échelle locale.

Dans un sens comme dans l'autre donc, les contenus de l'Internet et ses mutations apparaissent aujourd'hui clairement comme un facteur de tout premier ordre du devenir des entités régionales et locales.

L'espace public, l'horizon urbain, la réalité territoriale nous semblent donc comme se situer au cœur de la problématique présentement abordée. Ceci au travers des modalités naissantes en matière de production de savoirs et de création de connaissances, à l'échelle aussi d'un nouvel univers des possibles dans le domaine de l'aménagement économique et culturel de nos régions, tant il est vrai que ce sont les mécanismes de transfert de savoirs qui conditionnent largement l'émergence des territoires innovants

2.3 – La CMO comme outil d'analyse

C'est en investissant les champs d'application de la Communication Médiatisée par Ordinateur qui nous a été possible de tisser des points de comparaison entre deux notions qui semblent isolées, celle de « communauté virtuelle » relative à cette discipline et celle de « territoire virtuel » comme elle est définie et appliquée dans le cadre de l'intelligence territoriale et du développement local.

Car actuellement la CMO est seul outil d'étude et d'analyse permettant de mesurer de façon concrète les relations étroites entre le monde physique et le monde virtuel, dues à l'émergence des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Elle permet aussi de mettre en exergue les mutations institutionnelles, socio-économiques,

culturelles, organisationnelle et politiques. Ces deux dernières considérations sont les éléments fondateurs indispensables pour caractériser et appréhender cette notion de territoire virtuel. Cela nous permet d'avoir une approche plus « physique ».

Cette partie s'appuie sur une série d'articles réalisés autour d'applications concrètes relatives à la notion de communautés virtuelles, une des formes complexes de la communication médiatisée par ordinateur. Nous nous efforçons, ici, de bâtir certains éléments de réflexion quant aux interdépendances permanentes entre la sphère physique, représentée par le territoire au sens séculaire du terme et la sphère immatérielle, dont Internet en est l'élément essentiel.

Ainsi, nous pouvons évaluer l'influence d'un territoire virtuel, sur la dimension organisationnelle et sociale d'un territoire physique, et réciproquement.

3 – QUELLE COHABITATION ENTRE TERRITOIRE PHYSIQUE ET VIRTUEL ?

3.1 – Plan et problématique

La convergence de l'information et des télécommunications, et également la capacité des TIC à maîtriser les distances spatio-temporelles et à permettre la mise en commun et en réseau de compétences et de savoirs a permis l'émergence des multiples dispositifs communicationnels. Plusieurs pratiques d'échanges interpersonnels se sont également développées tels que des systèmes de « communauté virtuelle ».

Ce type d'application intègre de nombreuses considérations et axes de réflexion gravitant autour de diverses disciplines (relation humaine et modification de structure d'un groupe, modification du rapport au discours, aspects techniques, facteurs contextuels

comme l'apparition de clivages sociaux) dont il n'est pas matière dans cet article.

L'objet de cette analyse se concentre sur les mécanismes intrinsèques permettant l'interaction en réseau et la formation de communautés virtuelles « d'intérêt commun » dont Licklider et Taylor affirment déjà en 1968 que la formation de communauté ne se ferait pas sur la localisation d'un espace commun « *common location* » mais sur l'intérêt commun « *common interest* » et se force à comparer ces dernières au concept de territoire virtuel.

C'est en se fondant sur un article de Jean-François Marcotte « *Interaction en réseau et communautés virtuelles* » que nous avons pu établir cette comparaison et construire des éléments de réflexion quant aux corrélations existantes entre le territoire virtuel (ou numérique) et le territoire physique (ou matériel) et ainsi, dans une moindre mesure, le plan des relations qui forment la territorialité : le « construit relationnel ».

Nous verrons, par la suite, en quoi ce territoire, au sens séculaire du terme, se présente comme un mécanisme de régulation et un stabilisateur de la sphère immatérielle. L'influence réciproque d'Internet, de manière générale, et du territoire physique dans la dimension organisationnelle et socioéconomique sera donc mise en évidence.

Mais avant toute chose, il semble nécessaire de présenter les théories et caractéristiques fondamentales qui ont permis de construire notre démonstration tout au long de cette analyse.

3.2 – Fondements théoriques

La CMO au sens large

Comme le définit Santoro, G (1995), le terme « communication médiatisée par ordinateur » est une expression générique

qui englobe un large éventail d'activités dans lesquelles les ordinateurs sont utilisés pour médiatiser la communication entre des personnes.

La CMO peut revêtir un sens large ou un sens strict selon la définition adoptée par le terme « communication humaine ».

- Le sens strict renvoie aux applications de l'ordinateur pour la communication d'une personne à une autre personne (courrier électronique, téléconférences assistée par ordinateur (TCAO) et les « chats rooms » par exemple).
- Dans un sens large, la CMO englobe virtuellement toute les utilisations que l'on peut faire d'un ordinateur (babillards électroniques, les publications électroniques et les bases de données...).

C'est cette dernière définition (pratique intramentale et intermentale) que nous utiliserons dans notre résonnement.

Mais les dispositifs de la CMO ne sont pas uniquement « techniques », ils agissent aussi comme médiateurs dans le processus d'échange économique, de coordination d'activités et de coopération entre agents humains. Ces liens interpersonnels tissent un maillage par lequel circulent les informations, les données mais également les marques du social.

Internet comme infrastructure unique de la CMO

Ainsi, nous ferons référence, à la dimension généraliste du concept de Communication Médiatisée par Ordinateur.

Nous citerons des auteurs récents tel que Nancy K. Baym ou encore Philip Agre qui dépassent la description isolée des pratiques de CMO et considèrent l'expression dans son ensemble en utilisant le terme d'Internet.

Car, après le « time-sharing » et l'interconnexion de plusieurs ordinateurs à travers des lignes de télécommunication, c'est surtout la construction des réseaux informatiques qui a rendu possible la diffusion de la CMO à travers des couches de plus en plus importantes de la société.

Internet est donc, ici, caractérisé comme une application de la Communication Médiatisée par Ordinateur et son infrastructure unique.

3.3–Caractéristiques fondamentales des éléments de l'étude

Le concept de « communauté virtuelle » et de territoire numérique : dénominateur commun

- Communauté virtuelle / groupe social

« La plupart des communautés pratiquent dans une certaine mesure une cognition collective, les interactions à travers lesquelles elles apprennent de leurs expériences respectives, définissent des stratégies communes, développent des lexiques partagés et élaborent une manière de penser propre. » Cette citation de Philip Agre, dont nous avons pu faire référence dans une partie précédente, contient la plupart des éléments indispensables pour appréhender la notion de communauté virtuelle et présente en d'autres termes, d'une part, les « formes d'associations » qui lient les acteurs sociaux entre eux et, d'autre part, les processus cognitifs et communicationnels par lesquels les membres d'une communauté accumulent des informations et des connaissances et construisent ainsi des artefacts.

Il nous est possible de prolonger cette définition en précisant que la communauté virtuelle est un « groupe social » qui se présente comme est un système d'action

partagé par des individus qui permettent de stabiliser les normes, les valeurs et les pratiques de ses membres en vue d'atteindre des objectifs communs. On retrouve, par extension, la « notion de ressources intellectuelles » partagée rendue possible avec « l'émergence d'une communauté d'intérêt médiatisée par les réseaux informatiques » propre à Licklider et Taylor.

Le terme de « groupe social » et celui de « territoire virtuel », appliqué dans le cadre d'un projet d'intelligence territoriale, font, tout deux, référence à une notion de partage et de ressources partagées. On trouve, en effet, des termes récurrents tel que : objectifs et d'intérêt commun, collaboration, collectif, connaissance commune.

Nous pouvons, dès lors, souligner que pour l'un et l'autre des deux termes se caractérisent comme un lieu de communication informelle rythmant les échanges entre les usagers malgré le contexte environnemental qui le quel ils se situent. Ces transferts de savoirs et de connaissances, cette mise en commun de compétences se meuvent dans une culture de signe (Bourdieu « L'habitus »), de codes, de symboles, de valeurs ; tous les éléments fondateurs de l'identité d'un groupe social. Nous abordons ces considérations, plus en détails, dans la partie suivante.

Cependant, contrairement à ces systèmes communicationnels sur lesquels se fonde la démonstration de cette étude, les différents acteurs/téléacteurs, qui participent à l'extension et au maintien (vie démocratique et sociale) du territoire virtuel, sont reliés entre eux sous une forme organisée afin d'accomplir une tâche à accomplir.

- territoire virtuel

Nous voyons apparaître sous l'influence d'Internet et des réseaux de façon générale, et des systèmes communicationnels liés à la CMO en particulier, de nouvelles architectures territoriales : le territoire virtuel.

Loin du terme générique de territoire virtuel trop prématurément utilisé pour définir ces paradis immatériels et imaginaires de non droit en marge de l'autorité politique et économique des véritables états, le territoire virtuel, au sens où nous l'entendons, apparaît comme la contraction de deux notions : celle de territoire physique et celle de communauté virtuelle.

Ainsi, sans approfondir de manière trop complexe les champs d'application relatifs à l'intelligence et la veille territoriale (nous n'en n'avons ni le temps ni les compétences requises), nous nous bornerons à définir le territoire virtuel comme un territoire pleinement porteur de son image et de sa mémoire (identité territoriale), avec tout ce que véhicule une collectivité ou une région en termes de savoirs, d'apprentissage, de transmission de connaissances, d'horizon culturel et bien sûr de marquage visuel. *Il est la représentation d'un groupe d'acteurs s'appropriant un espace de ressources : la territorialité* (Bertacchini Yann).

Et encore, il est la représentation de la réalité commune au groupe social autour d'une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, pour l'utilisation conjointe des ressources d'un même espace : univers symbolique partagé (Jodelet, D).

le territoire physique / matériel

Le territoire physique est cette dimension matérielle tel que l'appréhendons depuis toujours avec ses frontières, ses hiérarchies et ses structures en béton ; tous ce qui

correspond à une réalité concrète du territoire.

Selon Prelaz-Droux, trois domaines génériques se distinguent faisant partie des trois types d'éléments-objets dans le territoire (celui que nous traitons, ici, correspond aux éléments du constructif ; les deux autres, les éléments virtuels et les factuels ne sont abordés dans cette étude).

Ainsi, nous y trouvons les infrastructures équipant le territoire en réseaux et ouvrages de génie-civil, le milieu naturel et les activités économiques, sociales et culturelles.

Néanmoins, comme il a été démontré jusqu'à présent, le véritable territoire se définit aujourd'hui dans autres termes.

Il n'apparaît donc plus comme un « lieu » mais comme un ensemble de possible connexions établies entre usagers dans un espace immatériel qui reste cependant réel en termes d'efficacité productive et culturelle et où, plus qu'une relation de voisinage, il s'agira d'assurer une efficace connexion entre systèmes.

Pour le géographe Claude Raffestin, le territoire est souligné en tant que production sociale : « *le territoire est généré à partir de l'espace, il est le résultat d'une action conduite par un acteur* », ce qui lui permet de définir la territorialité comme étant « *toujours un rapport, même s'il est différé, avec les autres acteurs* ».

Dans cette optique les transformations spatiales fondamentales trouvent nécessairement leur origine dans les modifications de comportement social des acteurs.

3.4 – Recoupement des concepts

La corrélation entre la communauté virtuelle et le territoire virtuel n'étant plus à démontrer, reste à nous concentrer, dans cette section, à l'exposition des mécanismes sociaux et des mécanismes de

régulation. Les premiers permettent la formation de relation stable et le maintien de groupes sociaux dans les environnements virtuels ; les seconds, quant à eux, favorisent la stabilisation du groupe social.

L'analyse de ces facteurs primordiaux contribuera l'affirmation des liens intimes qui unissent la sphère physique et la sphère virtuelle.

Mécanismes sociaux et éléments de contrariété communicationnelle

Comme nous l'avons noté, le contexte d'interaction de ces environnements virtuels rend difficile la constitution de relation entre les tété-acteurs. Les mécanismes sociaux tendent à favoriser la stabilisation des relations et le maintien d'un groupe social. Hiltz et Turoff (1981) utilise même le terme « *Hôte social* » ou (« *social Host* ») pour désigner ces usagers/acteurs.

Ces mécanismes sociaux, que nous allons décrire, nous permettent de constater, d'une part, leur spécificité semblable avec les objets constitutifs (renvoyé à la section 2.2 de cet article) du monde matériel et, d'autre part, qu'ils sont souvent associés à des contrariétés communicationnelles, c'est-à-dire des problèmes inhérents à la communication interpersonnelle. Contrariétés dont la plupart s'atténuent sous l'influence du territoire physique. Ils sont de plusieurs ordres :

- La compréhension du système de valeurs partagé et du système culturel par le groupe semble indispensable à la stabilisation d'une relation (caractéristiques sociales identiques dans un contexte politique et institutionnel relatif au territoire physique).
- Maîtriser la médiation sociale par la conscience des autres (relation avec autrui) et la médiation technique.

- La nécessité d'un contact social. Nous pouvons préciser l'importance, selon *Théodore M. Newcomb*, de la « *proximité écologique* » dans la formation des liens entre les personnes (lieux communs de rencontre et de circulation)
- La synchronisation des rencontres (ou « heures d'ouvertures » établies dans le monde physique ; là encore ce facteur ne rentre pas en ligne de compte de par la forte synergie qui s'applique entre les deux modes, le territoire physique et le territoire virtuel. C'est en ce sens et par cette attraction permanente s'opérant entre la sphère matérielle et immatérielle que le terme de territoire virtuel prend toute sa force et son homogénéité avec le territoire physique.

mécanismes de régulation et stabilisateur

Dans le contexte fragile et immatériel des systèmes communicationnels dont nous prenons exemple pour cette analyse (communautés virtuelles /groupes sociaux, on pourrait citer d'autres applications de la CMO telles que les « chats-rooms »), ce sont aux concepteurs, aux organisateurs, aux animateurs de ces environnements virtuels de prendre en charge les mécanismes de régulation. Mais, c'est derniers, précaires, tiennent beaucoup plus au désir et à l'investissement personnel de chaque usager, libre de se mouvoir ou d'expérimenter de nouveaux milieux.

Bien que ce soit la volonté de s'unir qui prédomine toujours, cette tendance semble s'inverser autour du facteur matériel du territoire.

Aussi, l'attachement du territoire virtuel ou physique favorise la formation d'un esprit de groupe. Ce lien entre un groupe et un

territoire émerge généralement lorsqu'il existe une forte cohésion entre les membres du groupe (Notion de territoire partagé).

La présence d'un leader au sein du groupe est souvent déterminante dans le développement de cette cohésion. C'est par des qualités de rassembleur, d'animateur et de modérateur qu'il peut favoriser l'appartenance des usagers au groupe. Ainsi, le leader a souvent un rôle crucial en ce qui concerne l'intégration des nouveaux usagers et la rétention des membres au groupe. Nous pouvons aisément y tisser une métaphore avec les structures sociétales et matérielles d'un territoire : les leaders peuvent être représentés par les repères infrastructuraux traditionnels de la ville. Ce sont les institutions administratives et politiques relatives (collectivités locales et territoriales), les instances juridiques (réglementation, lois...), les structures éducatives (universités, formations professionnelles diverses et écoles dans une moindre mesure) : les organes et vecteurs fondamentaux à l'élaboration d'un système social, économique, culturel et politique. Les entreprises, quant à elle, sont symbolisées par ceux qui sont définis dans le texte comme les « nouveaux usagers »). Une cohésion socioéconomique et productive matérielle et virtuelle se construit et se développe.

Enfin, la formation d'un territoire virtuel s'appuie sur la stabilisation d'un système de « contrôle social ». Ce terme nous ramène au raisonnement précédent. Le « contrôle social » est régi par la mise en place de plusieurs systèmes intimement liés dont nous pouvons faire la description et permettant de soutenir notre thèse :

- Les systèmes normatifs structurés ; ce sont normes, valeurs, culture, la mémoire dont nous faisons références précédemment.

- Les systèmes d'organisation générale et une division des rôles dans un environnement donné ; ils sont représentés par les diverses institutions et les hiérarchies
- Les systèmes d'autorité ; les collectivités territoriales et les instances judiciaires en sont les garants.
- Les systèmes sociaux

3.5 – Conclusion : une cohabitation entre le territoire physique et le territoire virtuel

En définitive, nous pouvons avancer l'idée que le territoire physique est le mécanisme de régulation et le stabilisateur du territoire virtuel tel qu'il est défini et appliqué en intelligence territoriale dans les perspectives d'un développement local. Les instabilités liées à des systèmes de communauté virtuelle (ou groupe) comme celle que nous avons utilisée au fil de notre analyse, s'estompent pour ne pas dire qu'elles disparaissent totalement dans le contexte de territoire virtuel.

L'étude des pratiques et des usages liés aux différents facteurs relationnels et communicationnels, positifs et négatifs, de la communication médiatisée par ordinateur a permis de s'interroger sur les liens intimes qui s'expriment entre les deux territoires et de constater que ces derniers sont indissociables, que l'un influe sur l'autre et réciproquement. C'est en ce sens que nous pouvons dire qu'il existe bel et bien une cohésion incontestable ; nous parlerons même de cohabitation.

Nous terminerons en affirmant que les structures communicationnelles de la CMO n'existent pas en dehors d'un espace social avec ses institutions, ses pratiques et ses conflits. L'insertion complexe « de la

société en ligne » dans la vie sociale des « institutions en béton » est pour le moins évidente mais soumise à des mutations profondes permanentes dont les finalités sont particulièrement difficiles à appréhender et plus encore à anticiper.

REFERENCES

Agre, P., « *Cybersociety 2.0 : Revisiting Computer Mediated Communication and Community* »

Bakis, H., (1990) « *La banalisation des territoires en réseaux* », CENT, p.17.

Bakis, H., Cadillo, P.Y., Dubois, G. (1990) « *Hétérogénéité spatiale et coût des réseaux* » ; PP. 115-131,

Bakis H. coll., (1990) « Communications et territoires », La documentation française, 404 p.

Baym, Nancy, N. (1998) « *The Emergence of the On-line Community* »

Bertacchini, Y., (2003) « *Observation des représentations virtuelles d'un territoire : application à la technopole de Sophia-Antipolis* », Humanisme et Entreprise, n°260, pp 1-20.

Claval, P., (1990) « *La mise en réseau des territoires* », pp. 35-45, Bakis H. coll., (1990) « *Communications et territoires* », La documentation française, 404 p.

Dupuy, G., (1993) « *L'urbanisme des réseaux, théories et méthodes* », Paris, Colin.

Gay, J.C., (1995) « *Les discontinuités spatiales, Economica* » Poche, Géographie concours, 112 p.

Hiltz, Starr R., Turoff, M., (1993). « *The Network Nation : Human Communication via Computer* ». The MIT Press,

Cambridge (MA), revised edition. Première édition 1978.

Jodelet, D., (1997) « *Représentation sociales : un domaine en expansion* », in « Les représentations sociales », Sociologie d'aujourd'hui, Puf, Paris.

Licklider, J.C.R., Taylor, R.W., Herbert, E., (1968) « *The computer as a communication device. Science and Technology* »

Marcotte, J.F., « *Interactions en réseaux et communautés virtuelles* », Colloque de Montréal « *La Communication Médiatisée par Ordinateur : un carrefour de problématiques* »

Newcomb, Théodore M et Hartley, Eugene L. (1958). « *Readings in social psychology* ». Hold, Rinehart and Winston. New-York.

Prelaz-Droux, R., (1995) « *Conception d'un système d'information à référence spatiale pour l'aménagement et la gestion du territoire, Approche systémique et procédure de réalisation* », EPFL, Lausanne.

Santoro, G., (1995) « *What is computer mediated communication ?* » Dans Berge, Z. and Collins, M. (Eds.), « *Computer mediated communication and the On-line Classroom in Distance Education* », Volume 1 – Overview and Perspectives. Cresskill, NJ, Hampton Press.

Spector, T., Theys, J., (1998) Dir. « *Villes au XXI^e siècle, entre villes et métropoles, rupture ou continuité ?* » Colloque de La Rochelle (synthèse) du 19 au 21-10-1998, Collections du CERTU, aménagement et urbanisme.